



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement
supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario



Une infrastructure de données servant à étudier l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire en Ontario

Kelly Gallagher-Mackay
Université Wilfrid-Laurier

Publié par le

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) Canada, M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893
Télécopieur : 416 212-3899
Web: www.heqco.ca
Courriel : info@heqco.ca

Citer ce document comme suit:

Gallagher-Mackay, K. (2017) *Une infrastructure de données servant à étudier l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire en Ontario*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Les opinions exprimées dans le présent rapport de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou des autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017.

Synthèse

L'accès à l'enseignement postsecondaire constitue, à l'échelle nationale et internationale, une mesure fondamentale du caractère équitable des sociétés. Le gouvernement de l'Ontario tire fierté, avec raison, du fort pourcentage d'Ontariens ayant un titre d'études postsecondaires : 66 % en 2014, lequel est supérieur à celui des pays membres de l'OCDE.

Toutefois, la recherche menée depuis des décennies révèle que, de toute évidence, certains groupes d'élèves ont nettement moins tendance à se mettre à suivre un enseignement postsecondaire et à le mener à bien. Le gouvernement de l'Ontario a instauré une gamme de politiques et de programmes pour tenter de corriger les écarts de participation chez les groupes sous-représentés – les élèves qui, dans leur famille, sont les premiers à suivre un enseignement postsecondaire; les élèves issus de milieux défavorisés; les élèves autochtones; et les élèves francophones – mais les travaux de recherche sous-jacents à un programme d'accès équitable demeurent incomplets et déphasés.

Pour appuyer un système pédagogique fondé sur la participation équitable aux possibilités d'enseignement postsecondaire, l'Ontario doit approfondir sa conception des élèves qui empruntent ou non une voie d'accès à l'enseignement postsecondaire (EP), et de l'aspect que prend cette voie d'accès chez divers sous-groupes d'élèves. Là où des difficultés se présentent, il est important de bien les concevoir puis d'avancer des solutions qui résultent des meilleurs éléments d'information disponibles et se prêtent à une évaluation d'efficacité et de performance. Là où les élèves semblent réussir, il importe de concevoir les facteurs et les soutiens qui contribuent à cette réussite. La recherche qui permet d'éclairer cette conception servira, à son tour, à éclairer la prise de décisions factuelles en vue d'une amélioration des résultats scolaires à chaque stade du cheminement pédagogique et à procurer aux élèves du secondaire les soutiens nécessaires à leur transition vers l'enseignement postsecondaire.

Le présent rapport s'appuie sur trois questions générales :

1. Que connaissons-nous actuellement sur l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire en Ontario, et quelles sont les sources de données fondamentales qui nourrissent cette conception?
2. Que devons-nous connaître pour concevoir des politiques et programmes qui, dans les faits, tiennent compte des enjeux relatifs à l'accès?
3. Quels sont les critères pertinents à une infrastructure et à des modèles de données efficaces que l'Ontario peut envisager pour étoffer ses connaissances sur l'accès équitable qui sont pertinentes aux politiques?

Le présent projet s'appuie sur 35 entrevues approfondies auprès de chercheurs de pointe, d'intervenants des établissements d'enseignement et de responsables politiques, ainsi qu'un examen exhaustif de la documentation.

Constatations

Sources et priorités fondamentales des données

À l'heure actuelle, la source de données la plus importante sur l'accès à l'enseignement postsecondaire demeure l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de Statistique Canada, laquelle présente une information longitudinale détaillée à propos des voies d'accès, des expériences et de l'état d'esprit des élèves relativement à l'EP. Combinée à un programme substantiel favorisant l'analyse des données abondantes, l'EJET a débouché sur d'importantes constatations à propos des facteurs déterminants de l'accès à l'EP, des retombées des changements aux droits de scolarité, des excellents résultats chez les élèves immigrants, et de nombreux autres thèmes. Le cycle de collecte de données de l'EJET le plus récent a eu lieu en 2010.

Malgré l'importance de l'EJET et le fait que la plupart des pays comparables présentent des études longitudinales semblables de cohortes ayant trait aux transitions des jeunes, aucune des personnes interrogées ne considérait le renouvellement de l'enquête comme une priorité de l'infrastructure des données. La plupart des chercheurs et intervenants des établissements d'enseignement insistaient plutôt sur le potentiel inexploité des données administratives et, en particulier, du numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), lequel permet en théorie le couplage anonymisé des données longitudinales sur les programmes et la progression des élèves tout au long des niveaux élémentaire et secondaire et de l'EP. Malheureusement, bien que les données soient recueillies au moyen du NISO, le couplage des données entre les niveaux élémentaire et secondaire et l'EP, entre les établissements d'enseignement, ainsi qu'entre les résultats des élèves et les programmes ou les ressources est limité. En effet, le Système d'information scolaire de l'Ontario, appelé SISO, retire systématiquement les données qui permettraient une analyse à l'échelle des élèves. L'accès aux données couplées au NISO et anonymisées est restreint et très discrétionnaire. Les différents organismes responsables de l'éducation et qui possèdent des renseignements fondamentaux donnent suite aux demandes de données de façon très contrastée.

Besoins fondamentaux en données

Les perspectives fondamentales qui devraient éclairer l'évaluation de l'infrastructure des données requise en vue de travaux de recherche rigoureux sur l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire se rapportent aux questions suivantes :

- Qui va où?
- Qu'est-ce qui influe sur l'accès à l'enseignement postsecondaire?
- Quelles sont les retombées du changement au milieu d'accès sur le plan des politiques, du contexte et des programmes?

Qui va où?

Actuellement, la collecte de données démographiques en Ontario est très restreinte (à l'exception notable du conseil scolaire du district de Toronto [TDSB]), malgré les demandes continues de la Commission ontarienne des droits de la personne et, tout récemment, de la Commission de vérité et réconciliation du Canada afin qu'il y ait une collecte de données adaptée à la surveillance des risques de discrimination systémique et de suites connexes à l'égard des groupes défavorisés à travers l'histoire, dont les Autochtones.

Pour ce qui est de l'orientation prise par les élèves, il existe un écart considérable dans les données relatives au pourcentage d'élèves (15 %) qui abandonnent l'école même avant d'atteindre le niveau postsecondaire et ceux qui s'écartent de l'EP; en ce qui concerne ce groupe, il importe d'aller au-delà des données administratives pour tenir compte des données qualitatives ou d'enquête approfondies de façon à concevoir globalement leurs expériences, obstacles et épreuves. Parmi les élèves de niveau postsecondaire, ceux qui suivent une formation d'apprenti ou fréquentent un collège privé d'enseignement professionnel forment un groupe considérable. Ces élèves ne reçoivent pas de NISO, de sorte qu'il est difficile de suivre leurs voies d'accès et le tableau brossé de l'« écosystème postsecondaire » se révèle incomplet. Les données disponibles semblent indiquer que les élèves à faible revenu ou immigrants de fraîche date ont davantage tendance à fréquenter les collèges privés d'enseignement professionnel, ce qui accroît l'importance de cet écart au chapitre du caractère équitable. Une préoccupation connexe se rapporte à la façon dont l'origine sociale (y compris la formation, le revenu et la culture) des élèves détermine leur choix d'établissement d'enseignement, de même qu'à la façon dont ces choix reflètent et créent une stratification sociale. Les données sur la persévérance scolaire sont d'une importance cruciale afin que les questions sur l'accès ne soient pas en décalage avec la réussite au niveau postsecondaire. Dans un contexte où un nombre croissant d'élèves se mettent à suivre un enseignement postsecondaire, le besoin de surveiller les tendances d'accès à l'enseignement supérieur (école supérieure ou professionnelle) s'accroîtra vraisemblablement.

Facteurs d'influence

Afin de soutenir l'accès équitable, il importe que les données ne fassent pas que relater simplement les effectifs ou les résultats mais qu'elles puissent, en quantité suffisante, contribuer à soutenir la formulation de politiques factuelles qui s'appuient sur des théories éclairées d'action sur ce qui contribue à améliorer les résultats chez différents groupes. Voilà qui sous-entend la constitution d'un ensemble d'éléments d'information en lien avec les facteurs dont l'importance quant à l'accès est attestée – allant des soutiens familiaux et communautaires jusqu'aux politiques et pratiques des niveaux élémentaire et secondaire, tout au long de la transition vers l'EP – et la conception des soutiens qui changent le cours des choses chez les élèves dont la voie d'accès n'est pas directe, tant en début de parcours que tout au long de l'expérience vécue dans l'EP.

Changements fondamentaux

L'infrastructure de données servant à soutenir un programme de recherche sur l'accès équitable doit permettre de surveiller et de concevoir les retombées des changements à la société, aux politiques et aux programmes. Les changements fondamentaux qui sont susceptibles d'agir sur la nature des enjeux de l'accès sont la technologie qui évolue rapidement, tout particulièrement les nouveaux milieux d'apprentissage en ligne et mixtes, et de façon encore plus générale, les enjeux relatifs au changement de génération. Il est facile de s'en remettre aux anecdotes et aux mythes. Les données fondées sur les cohortes à propos des tendances sous-jacentes en matière de démographie, de santé et d'éducation sont un passage obligé avant d'aller au-delà de celles-ci. Au chapitre des politiques, la conception des vastes retombées de la « massification » du niveau postsecondaire de même que le suivi des effets des changements apportés à l'aide financière aux élèves par l'instauration de la nouvelle Subvention ontarienne d'études et des changements aux niveaux élémentaire et secondaire sont tous recensés en tant que priorités de recherche.

Recommandations

Les éléments fondamentaux à une infrastructure de données efficace pour soutenir un programme de recherche en lien avec l'accès équitable sont des données de grande qualité, comparables et couplées à propos des élèves et des programmes, auxquelles les milieux de la recherche et des politiques auraient accès et dont les établissements d'enseignement postsecondaire pourraient se servir. Au moins une partie des données les plus cruciales doivent être longitudinales pour concevoir les changements au fil du temps et soutenir l'argumentaire de causalité sur les retombées des changements ou interventions politiques. Il est impossible d'étudier efficacement l'accès équitable sans données démographiques. Une infrastructure de données rigoureuse nécessite de prêter attention à l'accessibilité et à l'utilisation accrues des données, aux couplages sécuritaires et durables, de même qu'à la solide protection de la vie privée par des mécanismes dont la réussite est attestée dans d'autres milieux, comme celui de la santé.

Afin d'en arriver à une infrastructure de données qui puisse soutenir des travaux de recherche en nombre croissant sur l'accès équitable, le gouvernement de l'Ontario devrait :

- 1) Voir à la continuité des dossiers des élèves, à partir de la petite enfance jusqu'à l'enseignement postsecondaire, en passant par les niveaux élémentaire et secondaire, y compris la formation d'apprenti et les collèges privés d'enseignement professionnel.
- 2) Coupler les données de chaque élève avec les données administratives sur les programmes (recueillies et stockées au moyen du SISON) et les résultats (c'est-à-dire les taux de diplomation ou de décrochage, l'accès à l'enseignement postsecondaire et la persévérance scolaire).
 - Faire le suivi de l'inscription des élèves et de la participation aux programmes.

- Il devrait être possible d'examiner les mesures de la réussite des élèves (les résultats des tests à l'échelle de la province, les cours menés à bien, les notes ou les mesures proposées des résultats de l'enseignement postsecondaire) par rapport aux facteurs des programmes (par exemple, l'accès des élèves aux possibilités de formation, le programme d'études, les soutiens)
- 3) Suivant les conseils de la Commission ontarienne des droits de la personne et de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le gouvernement provincial devrait recueillir systématiquement, à l'échelle des particuliers, de l'information sur les caractéristiques démographiques et des élèves.
- Cette information sur les caractéristiques démographiques devrait s'appuyer sur des questions types entre établissements d'enseignement et niveaux (élémentaire, secondaire, postsecondaire) de même que permettre l'identification des groupes les plus vulnérables (selon la race, l'identité autochtone, l'incapacité, l'orientation ou l'identité sexuelle, de même que le statut d'immigrant, de minorité visible ou d'élève de première génération)
 - De telles données devraient être recueillies sur la base d'un consentement éclairé et rattachées au NISO

Pour obtenir la confiance du public, des audits doivent se dérouler à intervalles réguliers de façon à évaluer la qualité, la validité et la fiabilité des données et à faire en sorte que les mécanismes de protection de la vie privée soient vigoureux.

Afin d'optimiser la valeur publique des données, l'infrastructure rehaussée décrite ci-dessus doit intégrer les structures de la gouvernance pour permettre aux intervenants (les établissements d'enseignement, les conseils scolaires, les ministères et partenaires du gouvernement de l'Ontario) et à l'ensemble des milieux de la recherche de se servir des ensembles de données couplées. Il serait préférable que cette structure permette le couplage des données au sein des ministères et entre ceux-ci pour permettre de concevoir les retombées pédagogiques des programmes connexes et d'en faire le suivi.

Enfin, il importe de reconnaître que les données administratives – bien qu'elles soient d'une importance cruciale – ne peuvent être les seules données d'envergure qui éclairent les politiques gouvernementales. Il existe un besoin continu en données qualitatives et d'enquête ciblées, particulièrement en vue de concevoir les groupes confrontés à des obstacles complexes d'accès à l'enseignement postsecondaire. De plus, le besoin d'un ensemble élargi de travaux de recherche expérimentale afin de mettre à l'essai et de peaufiner des hypothèses sur des interventions potentiellement significatives se fait sentir.

Table des matières

1.	Introduction	10
2.	Méthodologie	12
3.	Buts de l'infrastructure des données en vue de l'accès à l'enseignement postsecondaire	13
4.	Ce que nous connaissons : sources de données fondamentales et constatations jusqu'à maintenant.....	15
4.1	Enquête auprès des jeunes en transition	15
4.1.1	Un programme renouvelé d'enquête longitudinale?	16
4.2	Autres enquêtes de Statistique Canada	18
4.3	Ensembles de données administratives à l'échelle nationale.....	19
4.3.1	Système d'information sur les étudiants postsecondaires.....	19
4.3.2	Système d'information sur les apprentis inscrits.....	20
4.4	Les données administratives recueillies par le gouvernement provincial	21
4.4.1	Le numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario.....	22
4.4.2	Données à l'échelle des programmes	23
4.4.3	Données administratives détenues par d'autres organisations, dont des organismes indépendants	24
4.4.3.1	Office de la qualité et de la responsabilité en éducation.....	24
4.4.3.2	Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario et Service d'admission des collèges de l'Ontario (OCAS).....	25
4.5	Enquêtes collégiales et universitaires	25
4.5.1	Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires.....	26
4.5.2	National Survey of Student Engagement.....	26
4.5.3	University and College Applicant Study	27
4.5.4	Enquêtes et communications de chaque établissement d'enseignement	27
4.6	Initiatives de recherche s'appuyant sur des données d'enquête administratives et couplées relativement aux questions sur l'accès	29
4.6.1	Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation	29
4.6.2	Laboratoire d'analyse des données économiques publiques (PEDAL)	29
4.6.3	Recherche à grande échelle menée par, et en partenariat avec, les conseils scolaires	30

4.7	Recherche sur les interventions expérimentales ou quasi-expérimentales	31
4.7.1	Société de recherche sociale appliquée.....	31
4.8	Conclusions à propos des données existantes	32
5.	Les données nécessaires dans un programme d'accès équitable	33
5.1	Qui va où?.....	33
5.1.1	Qui fait face à des obstacles? Le contexte des droits de la personne	33
5.1.2	Données démographiques et administratives	34
5.1.3	Élèves autochtones	35
5.2	Où vont-ils?.....	36
5.2.1	Les décrocheurs : l'éloignement de l'école secondaire	36
5.2.2	Formation d'apprenti	38
5.2.3	Choix de l'établissement d'enseignement par les élèves	38
5.2.4	Collèges privés d'enseignement professionnel.....	39
5.2.5	Accès à la réussite : Le rôle de la persévérance scolaire dans les donnée sur l'accès équitable	40
5.2.6	Études supérieures.....	41
5.3	Facteurs d'influence sur la prise de décisions	41
5.4	Données pour concevoir le retombées des changements politiques contextuels	43
5.4.1	Contexte en évolution.....	44
5.4.2	Politiques en évolution	44
6.	Modèles et critères en vue d'une architecture efficace de données pour concevoir l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire	46
6.1	Éléments essentiels à un système de données longitudinales.....	46
6.2	Colombie-Britannique : communication et couplage des données pour concevoir les transitions et les progrès des élèves.....	47
6.3	Un modèle ontarien : l'ICES (institut de recherche en services de santé)	51
6.4	Consortium UChicago sur la recherche scolaire.....	52
7.	Conclusions	54
8.	Recommandations	57
	Bibliographie	60

1. Introduction

L'accès à l'enseignement postsecondaire constitue, à l'échelle nationale et internationale, une mesure fondamentale du caractère équitable des sociétés [Finnie et Pavlic (2013)]. Chez les particuliers, l'enseignement postsecondaire est en lien avec une probabilité accrue d'emploi, une rémunération élevée, un état de santé supérieur et de forts taux de participation citoyenne [Administrateur en chef de la santé publique (2008); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2013); Turcotte (2015)]. D'après les estimations, l'enseignement postsecondaire sera exigé dans plus de 70 % des emplois à l'avenir.

Le gouvernement de l'Ontario tire fierté, avec raison, du fort pourcentage d'Ontariens ayant un titre d'études postsecondaires : 66 % en 2014, lequel est supérieur à celui des pays membres de l'OCDE. Cette tendance témoigne d'une croissance constante des inscriptions, laquelle se situe à 40 % au cours des 12 dernières années [Gouvernement de l'Ontario (2016), p. 99 et 101]. Depuis plus de 15 ans, l'accès à l'enseignement postsecondaire constitue une grande priorité gouvernementale en Ontario; le gouvernement provincial a pour objectif que 70 % de la population possède un titre d'études postsecondaires d'ici 2020¹.

Toutefois, la recherche menée depuis des décennies révèle que, de toute évidence, certains groupes d'élèves ont nettement moins tendance à se mettre à suivre un enseignement postsecondaire et à le mener à bien [Finnie, Sweetman et Usher (2008b)]. En ce qui touche les femmes, à titre d'exemple, l'accès à l'enseignement postsecondaire et la persévérance dans celui-ci ont constitué un élément essentiel de mobilité sociale, de même qu'un moyen par lequel créer des possibilités qui transforment la vie des particuliers. Dans le contexte de son programme d'accès général, le gouvernement de l'Ontario a instauré une gamme de politiques et de programmes pour tenter de corriger les écarts de participation chez certains groupes. À la suite des recommandations contenues dans le document *L'Ontario : Chef de file en éducation*, où Bob Rae fait un examen de l'enseignement postsecondaire, on a tout particulièrement prêté attention aux programmes favorisant l'accès des élèves qui sont les premiers dans leur famille à suivre une formation postsecondaire (les élèves de première génération), ceux issus de groupes à faible revenu, les Autochtones, ceux provenant de certaines minorités raciales et les francophones [Rae (2005), p. 11-12].

Lorsque le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a été créé par voie législative en 2005, son objectif était d'aider le Ministre à rehausser tous les aspects de l'enseignement postsecondaire, dont la qualité, l'accessibilité et la responsabilité redditionnelle; ses fonctions législatives consistent à formuler des recommandations, à faire de la recherche, et à évaluer le secteur postsecondaire.

1 Cet objectif a été établi par le gouvernement de l'Ontario en 2010 : http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2010/papers_all.pdf.

Le COQES a commandé des travaux importants qui, à partir d'une vaste gamme de sources de recherche, ont permis d'étudier les tendances sous-jacentes de l'accès à l'enseignement postsecondaire en Ontario entre types d'établissements d'enseignement [Finnie, Childs et Qiu (2012); Finnie, Childs et Wismer (2011a, 2011b); Finnie et Pavlic (2013); Gorman, Tieu et Cook (2013); Milian et Hicks (2014); Refling et Dion (2015)]. De plus, le COQES a commandé des travaux de recherche qui traitent de la portée des initiatives mises en place aux collèges et universités afin de favoriser l'accès [Doran et al. (2015); Stonefish, Craig et O'Neil (2015)] ainsi que des politiques qui peuvent ou non influencer sur les tendances de l'accès et de la persévérance scolaire [M. D. Dooley, Payne et Robb (2013); Hicks et Jonker (2016)].

Le mandat d'intérêt public du COQES nécessite une infrastructure de données afin que les responsables des recherches et analyses axées sur les politiques puissent bénéficier d'une information comparable, compatible et accessible. Les systèmes de données efficaces constituent un passage obligé afin de concevoir les enjeux de l'accès à l'enseignement postsecondaire et des résultats s'y rapportant lorsqu'on prête particulièrement attention au caractère équitable, et d'en faire le suivi. Malheureusement, comme il a été souligné dans au moins un examen récent et par plusieurs personnes interrogées, l'infrastructure de données actuelle ne suffit pas en vue de la concrétisation de ce mandat :

Dans l'état actuel des choses, il sera impossible de suivre l'évolution des tendances que suit la participation aux EPS, et donc d'évaluer les effets des politiques visant la diminution, jusqu'à l'élimination, des écarts en la matière [Norrie et Zhao (2011), p.34].

Le présent rapport a pour objet d'examiner ce qui est nécessaire au chapitre de l'infrastructure des données afin de bien concevoir et mesurer les progrès relativement à l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire.

Le présent rapport s'appuie sur trois questions générales :

1. Quelles sont les sources de données fondamentales qui alimentent nos connaissances actuelles sur l'accès à l'enseignement postsecondaire en Ontario?
2. Que devons-nous connaître pour concevoir des politiques et programmes qui, dans les faits, tiennent compte des enjeux relatifs à l'accès?
3. Quels sont les critères pertinents à la création d'une infrastructure de données efficace, et quels sont les modèles que l'Ontario peut envisager pour étoffer ses connaissances sur l'accès équitable qui sont pertinentes aux politiques?

À l'aide de ces trois questions, le rapport en arrive à un ensemble de recommandations visant la création d'une infrastructure de données permettant de mesurer et d'améliorer l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire en Ontario.

2. Méthodologie

Trois processus interreliés ont éclairé le présent rapport :

- une consultation auprès du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur pour déterminer la portée de l'examen et les domaines d'enquête fondamentaux, dont la formulation de questions générales et d'une liste convenue d'informateurs fondamentaux;
- une recherche approfondie de la documentation comparée parue en Ontario ou non à propos des enjeux politiques liés à l'accès à l'enseignement postsecondaire;
- des entrevues (35) auprès d'informateurs fondamentaux afin de discerner diverses priorités de recherche servant à éclairer les politiques et à obtenir leurs perceptions sur les besoins en données qui découlent de telles priorités.

Le processus s'est révélé très récursif. Les informateurs fondamentaux ont fourni des pistes menant vers d'autres travaux de recherche puis recommandé des collègues qui, à leur sens, étaient bien placés pour commenter les enjeux. Au moyen d'une communication à intervalles réguliers avec le COQES, la portée du projet a évolué en fonction des messages fondamentaux tirés de la documentation et, en particulier, des priorités naissantes et relativement constantes exprimées par les informateurs fondamentaux jouant un rôle en recherche ou dans un établissement d'enseignement.

En tant que sujet, l'accès à l'enseignement postsecondaire a généré une documentation considérable, parue ou non. Parmi les stratégies de recherche, il y a les recherches par mots-clés dans les bases de données générales ainsi que l'examen exhaustif des rapports provenant de sources institutionnelles fondamentales (Statistique Canada, le projet Mesurer l'efficacité de l'aide financière aux étudiants; le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur). Les informateurs fondamentaux ont joué un rôle particulièrement utile dans le discernement des modèles et travaux de recherche comparative importants.

Les informateurs fondamentaux étaient des intervenants au gouvernement (des niveaux élémentaire, secondaire et de l'enseignement supérieur); des représentants du secteur de l'enseignement postsecondaire; à Statistique Canada; des chercheurs universitaires en éducation, en sociologie, en économie et en politiques publiques; des experts-conseils qui se penchent sur les enjeux des politiques et de l'évaluation de l'éducation; de même que des fondations qui se consacrent aux enjeux de l'accès à l'enseignement postsecondaire et aux possibilités pédagogiques. De nombreuses personnes interrogées provenaient des autres administrations canadiennes.

Les entrevues se sont déroulées suivant le principe de la confidentialité limitée : les opinions exprimées ne sont pas attribuées aux particuliers.

3. Buts de l'infrastructure des données en vue de l'accès à l'enseignement postsecondaire

« Pas de données, pas de problèmes... pas de solutions. »

Michael Coteau, ministre délégué à l'Action contre le racisme, gouvernement de l'Ontario

« La véritable raison pour laquelle une infrastructure de données est nécessaire, c'est parce qu'il est établi sans l'ombre d'un doute que la grande majorité [des élèves] est composée d'élèves atypiques qui empruntent des voies d'accès atypiques. Il nous faut donc un système qui tienne compte de cette situation. Nous devons connaître la réalité avec laquelle nous composons. »

Un chercheur universitaire

Le gouvernement de l'Ontario a fixé comme but une participation de 70 % à l'enseignement postsecondaire et il tient à soutenir le caractère équitable et la mobilité sociale au moyen de l'éducation. Pour concevoir un système pédagogique (allant de la prématernelle jusqu'à l'EP) qui soutient ce but, discerner les obstacles qui perdurent, et choisir des programmes et des interventions propices à un leadership mondial dans l'accès à l'enseignement postsecondaire, l'Ontario a besoin de travaux de recherche rigoureux. De tels travaux de recherche doivent permettre une conception approfondie des élèves qui empruntent ou non une voie d'accès à l'enseignement postsecondaire, ainsi que de l'aspect que prend cette voie d'accès chez divers sous-groupes d'élèves. Là où des difficultés se présentent, il est important de bien les concevoir puis d'avancer des solutions qui résultent des meilleurs éléments d'information disponibles et se prêtent à une évaluation d'efficacité et de performance. Dans les cas où les élèves semblent réussir – tout particulièrement ceux qui y parviennent contre toute attente – il importe de concevoir les facteurs et les soutiens qui contribuent à cette réussite. Cette conception servira, à son tour, à éclairer la prise de décisions factuelles en vue d'une amélioration des résultats scolaires à chaque stade du cheminement pédagogique et à procurer aux élèves du secondaire les soutiens nécessaires.

Les éléments fondamentaux de cette infrastructure de données sont des données de grande qualité, comparables et couplées à propos des élèves et des programmes, rendues publiques afin que les milieux de la recherche et des politiques y aient accès, et dont les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent se servir. Au moins une partie des données les plus cruciales doivent être longitudinales pour concevoir les changements au fil du temps et discerner les liens de causalité entre les changements ou interventions politiques et les résultats scolaires. Une infrastructure de données rigoureuse nécessite de prêter attention à la fois à l'accessibilité et à l'utilisation accrues des données, aux couplages sécuritaires et durables, de même qu'à la solide protection de la vie privée par des mécanismes dont la réussite est attestée dans d'autres milieux, comme celui de la santé.

La réponse à la question Que devons-nous connaître? fait apparaître trois perspectives, ou groupes de questions, à propos de l'accès.

- Qui va où?
- Qu'est-ce qui influe sur l'accès?
- Quelles sont les retombées des changements sur les politiques, la pratique ou le contexte?

La plupart des chercheurs et intervenants ont établi que les données descriptives qui peuvent servir à mesurer le progrès constituent un besoin de premier plan. Dans un programme d'accès égalitaire, il est fondamental de savoir qui va où, tant à l'échelle des secteurs (collège; université; formation d'apprenti; milieu de travail, chômage) qu'à l'échelle des établissements d'enseignement pour amorcer la conception des similitudes et des différences entre les tendances. La question relative à ce qui influe traite des voies d'accès des élèves qui tendent vers – ou s'éloignent de – l'accès à l'enseignement postsecondaire et la réussite dans celui-ci. La présente analyse est structurée selon une perspective de parcours de vie, laquelle traite des différents points (réels ou potentiels) qui influent sur les prises de décisions et les possibilités en matière d'accès au fur et à mesure que les élèves vieillissent. La dernière question porte sur les enjeux du changement, à l'échelle macro – en ce qui touche les retombées des grandes tendances sociales qui peuvent (re)modeller la conception des tendances d'accès – ainsi qu'à l'échelle méso ou micro, afin de concevoir les retombées des changements particuliers et intentionnels. Par conséquent, la question du changement englobe également celle par laquelle on cherche à savoir si les outils politiques généralistes ou les programmes spécifiques comportent l'effet escompté. Bien que l'objet de ces questions diffère, elles ont en commun le besoin en données longitudinales, vraisemblablement entre cohortes.

Mais il importe tout d'abord d'examiner les données actuelles. La présente analyse est structurée selon les grandes sources de données ayant contribué au corpus canadien de recherches; les trois perspectives à propos de ce qu'il nous faut connaître sont citées tout au long du document. Les lecteurs qui connaissent bien les sources actuelles de données ou souhaitent prêter attention aux besoins en données prévisionnelles souhaiteront peut-être passer à la section 5.

4. Ce que nous connaissons : sources de données fondamentales et constatations jusqu'à maintenant

Il existe plusieurs sources importantes de données qui éclairent notre conception actuelle de l'accès égalitaire à l'enseignement postsecondaire en Ontario. Parmi ces sources, la plus significative est peut-être l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de Statistique Canada. L'EJET est particulièrement utile parce que les données sont longitudinales, comparables entre établissements d'enseignement et provinces, et qu'il s'y trouve de l'information sur les voies d'accès réelles des élèves ainsi que leur état d'esprit sous-jacent. Statistique Canada compte plusieurs autres ensembles de données dont l'information contribue de façon importante – quoique partielle – à la capacité d'étudier les enjeux de l'accès, dont les enquêtes nationales et les ensembles de données administratives que communiquent les provinces canadiennes. Le gouvernement provincial et certains de ses organismes disposent d'une collection très étoffée de dossiers individualisés, notamment le numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO) anonymisé qui présente un potentiel considérable en tant qu'outil de recherche. Les établissements d'enseignement universitaire et collégial de l'Ontario mènent leurs propres recherches, dont certaines sont comparables entre établissements d'enseignement et portent sur les enjeux de l'accès. En Ontario, il existe plusieurs initiatives ou centres de recherche localisés qui se servent des données administratives et d'enquête afin d'examiner les questions d'accès et de résultats. Enfin, il existe une poignée très restreinte d'études expérimentales ou quasi expérimentales au Canada qui se penchent sur les retombées des interventions ciblées pour dynamiser l'accès, allant des séances d'information et d'orientation jusqu'à l'aide relative aux demandes d'admission, en passant par les subventions.

4.1 Enquête auprès des jeunes en transition

L'Enquête auprès des jeunes en transition consistait en une enquête longitudinale, nationale et ambitieuse, conçue pour élaborer de l'information pertinente aux politiques à propos des tendances et grandes transitions dans la vie des jeunes et de ce qui influe sur eux, tout particulièrement en ce qui concerne l'éducation, la formation et le travail (pour en obtenir un aperçu, voir Motte, Qiu, Zhang et Bussière [2008]). Deux cohortes d'élèves ont pris part au premier cycle de l'EJET amorcé en 1999 : un groupe d'élèves de 15 ans, et un groupe d'élèves de 18 à 20 ans. L'EJET s'est déroulée sur cinq cycles. L'échantillon des élèves de 15 ans (appelé EJET-A) a fait l'objet d'une stratification par école secondaire afin d'examiner les effets des écoles. Chez ce groupe, les chercheurs ont également employé en 1999 un questionnaire à l'échelle des parents et des écoles afin d'enrichir l'ensemble de données. L'échantillon des élèves de 18 à 20 ans (appelé EJET-B) a été constitué à partir de l'échantillon de l'Enquête sur la population active. L'objet de l'EJET consistait à produire des données sur les caractéristiques démographiques et familiales; l'expérience et la réussite vécues à l'école secondaire (les élèves participants faisaient également partie du Programme international pour le suivi des acquis des élèves [PISA]); l'enseignement postsecondaire et les activités sur le marché du travail; ainsi que les facteurs financiers de l'EP.

L'EJET a été décrite comme source de « richesse sans précédent de données » et d'« ouverture de nouvelles possibilités » pour concevoir les transitions des élèves et, tout particulièrement, les enjeux de l'accès et de la persévérance scolaire [d'après Finnie, Sweetman et Usher (2008a), p. 9]. Outre la richesse des données, un investissement appréciable a également été consenti dans l'analyse des données au moyen du projet *Mesurer l'efficacité de l'aide financière aux étudiants* (MEAFE). Comme l'a souligné un informateur, étant donné la complexité des ensembles de données longitudinales, il est essentiel, à titre d'aspect de base de l'infrastructure des données, « de voir à ce qu'il existe une communauté d'utilisateurs... afin de songer au type d'outils que vous devez fournir ». Cet informateur a souligné l'importance d'un dictionnaire de données bien conçu et rendu public ainsi que d'« une équipe d'assistants de recherche qui connaissent les données de fond en comble, qui peuvent diriger les chercheurs ayant un intérêt particulier vers les variables fondamentales et apporter un soutien dans l'analyse ».

Entre la richesse des données de l'EJET et le projet MEAFE, il y avait un corpus substantiel d'études résultant des cinq cycles de données, ce qui s'est traduit par une conception nouvelle et significative des voies d'accès des élèves à l'enseignement postsecondaire et à la population active, en passant par l'école secondaire. Les résultats ont englobé près de 30 rapports de Statistique Canada portant sur une vaste gamme de thèmes et permettant d'examiner l'importance relative des antécédents scolaires et culturels familiaux en rapport avec le revenu, les enjeux hommes-femmes, le lien entre la réussite précoce et la participation à l'EP, une analyse comparative des retombées de la politiques des droits de scolarité, la formation des Autochtones, les voies d'accès de la deuxième chance, de même que les parcours professionnels dans des domaines particuliers. De plus, les données ont servi à concevoir deux ouvrages — *Who goes? Who stays? What matters? Accessing and Persisting in Postsecondary Education in Canada* [Finnie et al. (2008b)] et *Pursuing Higher Education in Canada: Economic, Social and Policy Dimensions* [Finnie, Frenette, Mueller et Sweetman (2010)] — de même que plusieurs autres études par des chercheurs indépendants (voir l'annexe 1 et la bibliographie).

Bien que les données de l'EJET soient inhabituellement vastes et riches, elles comportent également des limites considérables repérées par plusieurs personnes interviewées. Parmi les limites fondamentales, il y avait les variables « minorité visible » et « immigrant » utilisées dans l'Enquête. Or, de telles catégories sont très vastes et englobent des sous-groupes démographiques qui présentent des tendances très divergentes en matière d'accès. De plus, les statistiques sur l'accès « en moyenne » à l'enseignement postsecondaire chez les élèves issus de minorités visibles occasionnent une sous-évaluation des réussites et des difficultés. Pareille « cécité à la couleur » s'est peut-être traduite par un défaut d'adaptation des politiques appropriés à certains groupes particulièrement sous-représentés. En outre, l'Enquête n'a tenu compte ni des jeunes Autochtones dans les réserves, ni de ceux qui habitent les territoires canadiens, deux des sous-groupes les plus marginalisés dans la population en ce qui touche l'accès à l'enseignement postsecondaire.

4.1.1 Un programme renouvelé d'enquête longitudinale?

Le dernier cycle de collecte des données de l'EJET a eu lieu en 2010, année où le gouvernement fédéral a aboli le financement du programme. La plupart des administrations du même ordre comptent sur de

grandes études longitudinales à plusieurs cohortes. Par exemple, la *Youth Cohort Study* réalisée en 2010 en Angleterre et au pays de Galles a permis de suivre 13 cohortes de jeunes, à partir de la fin de leurs études jusqu'à la quatrième année suivant l'obtention de leur diplôme. Les données de la *Youth Cohort Study* ont été intégrées à la *Longitudinal Study of Young People* en Angleterre, laquelle a été à son tour mise en lien avec les données administratives pour faire le suivi des progrès des élèves dans leurs études. En Australie, la *Longitudinal Study of Australian Youth* a permis le suivi de six cohortes d'élèves de 15 ans chaque année pendant dix ans, puis l'intégration d'information scolaire et de données administratives poussées. Aux États-Unis, le National Center for Education Statistics compte une série d'études longitudinales permettant d'examiner les transitions allant du niveau secondaire jusqu'à l'enseignement postsecondaire et à la population active, la plus récente étant la *High School Longitudinal Study* amorcée en 2009 auprès d'une cohorte d'élèves de 9^e année. Faute de nombreuses cohortes de données comparables et longitudinales, il est difficile de concevoir les retombées des changements politiques et, bien entendu, la stabilité et le changement dans l'ensemble de la société [voir Schuller, Wadsworth, Bynner et Goldstein (2012)].

Au cours des années suivant la fin de l'Enquête auprès des jeunes en transition, des changements appréciables sont survenus dans le système d'enseignement postsecondaire partout au Canada. L'absence d'une enquête à ce chapitre ou de données longitudinales autres laisse plusieurs questions sans réponse : Dans quelle mesure le changement de génération intervient-il? Les milléniaux empruntent-ils différentes voies d'accès à la formation? Quelles sont les retombées de l'accroissement des populations d'immigrants et d'Autochtones ainsi que de la recension en hausse des élèves ayant des besoins particuliers? Quelles sont, de fait, les retombées de l'augmentation globale considérable des inscriptions à l'enseignement postsecondaire et de la variation des possibilités d'emploi en dehors du milieu scolaire?

De nombreux informateurs ont parlé de l'utilité du programme de recherche de l'EJET et un grand nombre d'entre eux déplore la perte d'une source de données fondamentales permettant l'étude à l'échelle de la population des personnes admises aux établissements d'enseignement postsecondaires financés par l'État et de celles qui ne l'étaient pas. Fait étonnant, chez les personnes interviewées dans le cadre de la présente étude, très peu envisageaient l'élaboration d'une autre étude longitudinale – en particulier une étude portant seulement sur l'Ontario – à titre de grande priorité de l'infrastructure des données pour étudier l'accès à l'enseignement postsecondaire.

Diverses raisons ont été évoquées quant à la faible priorité accordée à une nouvelle étude longitudinale. Parmi les préoccupations fondamentales mentionnées, il y avait le coût dans le contexte de contraintes budgétaires générales de même que le long délai entre le lancement de l'enquête et la conception d'ensembles de données longitudinales. Il y avait également une préoccupation comme quoi une enquête à l'échelle de la population ne permettrait pas forcément d'approfondir de façon appropriée l'échantillonnage entre groupes éprouvant les plus grandes difficultés quant à l'accès équitable, de sorte que l'enquête risque d'être moins utile qu'elle le pourrait afin de concevoir les enjeux de l'amélioration de l'accès chez les groupes sous-représentés.

Avant tout, un tel consensus témoigne du point de vue selon lequel il y a eu au cours de la dernière décennie des progrès considérables dans l'accès aux données administratives, lesquelles pourraient servir

de façon beaucoup plus efficace à traiter des questions fondamentales au sujet de qui va où, qui demeure, et que se déroule-t-il relativement aux résultats dans les établissements d'enseignement et après les études. Il existe plusieurs limites aux ensembles de données administratives sous leur forme actuelle (voir ci-dessous la section sur les données administratives), mais l'opinion la plus répandue était la suivante : en ce qui touche l'infrastructure des données, la priorité fondamentale devrait consister à améliorer l'accès à celles-ci et leur utilisation à des fins de recherche.

4.2 Autres enquêtes de Statistique Canada

Statistique Canada a mené plusieurs enquêtes transversales sur des enjeux en lien avec l'accès à l'enseignement postsecondaire. L'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP) était une enquête transversale unique (2002) qui a permis d'examiner l'accès à l'enseignement postsecondaire, la persévérance dans celle-ci et son financement relativement aux élèves de 17 à 24 ans, le tout assorti d'une analyse démographique. L'EPÉP était étroitement liée au Programme canadien de prêts aux étudiants. Les élèves qui n'ont pas amorcé d'EP, ou qui ont abandonné celui-ci, ont affirmé que les « raisons financières » ou le fait que les programmes existants « ne leur convenaient pas » étaient les plus grands obstacles à l'accès.

L'information la plus détaillée de l'EPÉP se rapportait aux dépenses et au financement de l'enseignement postsecondaire. À titre d'exemple, dans l'ensemble du Canada, environ le tiers des élèves avaient reçu un prêt étudiant du gouvernement, les élèves à faible revenu étant les plus susceptibles de tirer parti des prêts (ou d'en être accablés)² [Barr-Telford, Cartwright, Prasil et Shimmons (2003); Finnie et Laporte (2007)]. En 2009, l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et la formation (EASEF) a remplacé l'EPÉP puis intégré cette piste d'enquête au moyen d'une enquête sur l'apprentissage des adultes et la planification des études; la population cible était composée d'adultes de 65 ans et moins. Si l'EASEF n'était pas longitudinale, elle a cependant révélé des tendances variables quant à la façon dont les élèves payaient l'enseignement suivi, au pourcentage d'élèves ayant accès aux prêts d'études du gouvernement, et à ce qui constituait des obstacles aux yeux des jeunes élèves. En raison de la vaste fourchette d'âge, l'EASEF a également permis de discerner chez environ le tiers des adultes, tout particulièrement les adultes âgés, des « besoins d'apprentissage non satisfaits ». Les adultes âgés font face notamment à différents obstacles, leurs responsabilités familiales étant beaucoup plus marquées, tandis que le coût demeurerait le principal obstacle recensé par les jeunes adultes [Knighton, Hujaleh, Iacampo et Werkneh (2009)]. Quant à l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), elle fournit de l'information sur le revenu d'emploi après l'enseignement postsecondaire, l'obtention ou non d'un poste dans les domaines connexes par les diplômés, la dette ainsi que le remboursement de la dette, mais elle n'aborde pas directement les questions d'accès parce qu'elle se déroule environ trois ans après l'obtention du diplôme.

² D'après les estimations actuelles, la participation au Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario est considérablement plus élevée, à 60 % selon un informateur. Un aperçu des subventions et montants accordés au titre du RAFEO fait actuellement l'objet d'un examen dans le contexte de l'initiative sur les données ouvertes du gouvernement.

Les enquêtes phares de Statistique Canada dont le thème se situe en dehors de l'éducation ont également contribué à la conception des tendances de l'accès à l'enseignement postsecondaire manifestée ici. À titre d'exemple, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) a servi à enquêter sur les tendances à long terme relatives à la participation accrue aux études universitaires au fil du temps, tout particulièrement en ce qui concerne les retombées des droits de scolarité sur les décisions de suivre un enseignement postsecondaire [Christofides, Hoy et Yang (2009)], ou à montrer la convergence entre le pourcentage d'élèves issus de familles dont le revenu figure dans les quartiles supérieur et inférieur et la participation à l'enseignement postsecondaire [Drolet (2005)]. L'Enquête sur la population active (EPA) se révèle des plus utiles pour faire le suivi de l'information courante à propos du rapport entre le niveau de scolarité global et la situation sur le marché du travail après l'enseignement postsecondaire [tableau 282-0004 de CANSIM]. Enfin, le recensement (ou, en 2011, l'Enquête nationale auprès des ménages) regorge de données démographiques et géographiques sur les résidents, notamment de l'information à propos du niveau de scolarité des 25-64 ans, des domaines d'études des 15-24 ans, de la profession, du revenu familial, de l'origine nationale, et de l'appartenance à une minorité visible. Mais parce qu'il s'agit d'enquêtes axées sur la population (plutôt que sur les jeunes) et parce que l'éducation ne constitue pas le principal point de mire, la taille de l'échantillon de même que le nombre limité de facteurs pertinents à l'éducation restreignent l'analyse exploratoire.

4.3 Ensembles de données administratives à l'échelle nationale

4.3.1 *Système d'information sur les étudiants postsecondaires*

Statistique Canada a collaboré avec les provinces pour mettre au point un dépôt national de données administratives fondamentales, dont les dossiers personnels, à propos du système d'enseignement postsecondaire au Canada appelé Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Le SIEP a fait face à de nombreux obstacles dans l'atteinte de son plein potentiel, car des administrations et des établissements d'enseignement en particulier dans certaines provinces ont manifesté une réticence ou eu peine à présenter le vaste éventail de domaines requis en vue d'une riche analyse. Mais des progrès considérables ont également été réalisés, et les données du SIEP se rapprochent de l'atteinte de leur plein potentiel en tant que pivot d'un programme de couplages longitudinaux; par exemple, des couplages sont actuellement mis en place avec les fichiers d'impôt et la possibilité de couplages avec les données socioéconomiques du recensement est envisagée d'ici cinq à dix ans, de façon à bien concevoir les tendances démographiques et les résultats sur le marché du travail.

Les provinces maritimes ont pleinement souscrit à l'utilisation du SIEP. Tous les établissements d'enseignement de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard contribuent à une base de données commune de 270 domaines, laquelle peut servir, par exemple, à faire le suivi de la mobilité et de la persévérance scolaire de chaque élève entre les programmes et les établissements d'enseignement des provinces [Finnie et Hanquin (2009)]. Les provinces maritimes ont également pu examiner les résultats des diplômés chez des cohortes successives d'élèves en comparant, à titre

d'exemple, la rémunération à la première année ou le nombre de diplômés qui travaillent à temps plein [Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (2016)]. Grâce à son ensemble complet de variables et à la pleine participation des établissements d'enseignement, le SIEP a également apporté des données contextuelles et de référence appréciables aux évaluations de grande qualité des interventions en lien avec l'accès à l'enseignement postsecondaire (Explorez vos horizons et Fonds du savoir) au Nouveau-Brunswick [Ford et Kwakye (2016)].

Les données accessibles par le SIEP pour l'étude de l'accès équitable présentent deux grandes limites. D'une part, l'ensemble des données du SIEP n'est pas couplé à l'information des écoles secondaires, de sorte qu'il procure une information très restreinte à propos de la transition allant de l'école secondaire vers l'enseignement postsecondaire, et aucune information sur les élèves qui n'amorcent pas d'EP. D'autre part, l'information démographique recueillie est restreinte. Les provinces participantes fournissent des données quant à savoir si les élèves sont « membres d'une minorité visible » ou « Autochtones » (ou ni l'un ni l'autre, ou ne sait pas); elles fournissent également de l'information à savoir si l'élève a une « limitation d'activité »³. Or, de telles catégories sont très vastes et restreignent l'utilité des données en ce qui touche, par exemple, le suivi des progrès des groupes sous-représentés, comme les minorités racisées ou les élèves ayant des besoins particuliers, et la façon dont leurs voies d'accès varient.

Par le passé, la participation de l'Ontario au SIEP s'est révélée relativement restreinte : la participation globale des établissements d'enseignement secondaire était limitée à 30 domaines, lesquels procurent de l'information restreinte sur les enjeux fondamentaux de l'accès et de la persévérance scolaire [Educational Policy Institute (2009)]. Toutefois, depuis l'instauration en 2014 de changements législatifs autorisant l'échange de l'information (voir la section 4.4.1 ci-dessous), l'activité à ce chapitre s'est amplifiée de beaucoup. Actuellement, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle échange directement l'information avec Statistique Canada relativement au SIEP plutôt que de recourir à la participation des établissements d'enseignement; la prestation d'une base élargie de 68 éléments de données pour les collèges et de 80 pour les universités en un format uniformisé – y compris l'information permettant d'identifier chaque élève, sa langue maternelle, son statut de citoyenneté, les qualifications recherchées (par exemple, un grade ou un diplôme et son statut d'élève) – fait l'objet d'un engagement commun⁴.

4.3.2 *Système d'information sur les apprentis inscrits*

La formation d'apprenti est un type d'enseignement et de formation de niveau postsecondaire qui relève du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. Pour l'instant, les dossiers

3 Les éléments de données des champs SD4210 et SD4215 du Système d'information sur les étudiants postsecondaires se trouvent au http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/5017_D2_T3_V6-fra.pdf.

4 Rapport des statistiques et des effectifs des universités (RSEU) – Sommaire des éléments et description des données (2016); Rapport des statistiques et des effectifs des collèges (RSEC) – Sommaire des éléments et des descriptions de données (2016).

relatifs à la formation d'apprenti n'englobent pas le numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario, ce qui complique au plus haut point l'analyse longitudinale (par exemple, les participants au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, appelé aussi PAJO⁵ ont-ils davantage tendance à suivre une formation d'apprenti dès qu'ils ont 25 ans, ou sont-ce les diplômés des universités et des collèges qui entreprennent une formation d'apprenti et, si tel est le cas, à partir de quels programmes?). Il est également impossible de schématiser qui va où, à l'échelle du système, et de faire le suivi des résultats relatifs en ce qui touche les programmes dans lesquels les élèves peuvent obtenir un titre d'études ou bien par une formation d'apprenti, ou bien par un diplôme d'études collégiales (par exemple, l'éducation de la petite enfance).

Cela dit, le Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) permet bel et bien le suivi des apprentis inscrits qui reçoivent un enseignement en classe et en milieu de travail dans les métiers, y compris les métiers à accréditation volontaire et non désignés Sceau rouge. Le SIAI ne permet de recueillir qu'une information démographique restreinte, dont le sexe et l'âge. Il fournit également de l'information sur les différentes voies d'accès à la formation d'apprenti (par exemple, trouver un parrain, ou recourir au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario) et permet de compiler les données sur le nombre de certificats provinciaux et interprovinciaux décernés aux apprentis ou aux ouvriers professionnels.

L'information à laquelle le SIAI donne accès met en relief certains des enjeux particuliers qui interviennent dans l'accès à la formation d'apprenti comme type d'enseignement postsecondaire. Par exemple, près des deux tiers des personnes qui amorcent une formation d'apprenti ont 25 ans ou plus, ce qui comporte des répercussions appréciables tant en ce qui concerne les soutiens requis que la perception liée à la formation d'apprenti comme moyen d'intégrer le marché du travail pour les diplômés du secondaire [Refling et Dion (2015)].

4.4 Les données administratives recueillies par le gouvernement provincial

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle recueille des données considérables sur le système d'enseignement postsecondaire, pendant que le ministère de l'Éducation recueille encore plus de données sur les écoles et élèves des niveaux élémentaire et secondaire. L'accès à ces données est toutefois restreint. En effet, seuls des ensembles de données limités sont accessibles par la plateforme de gouvernement ouvert⁶.

5 Le PAJO est « un programme qui facilite la transition entre l'école et le travail et qui permet aux élèves d'explorer un métier et d'y travailler en tant qu'apprenti dès leur 11^e ou 12^e année, par l'entremise du programme d'éducation coopérative » <http://oyap.com/fr/index.cfm>.

6 Pour obtenir une liste exhaustive et fréquemment actualisée des ensembles de données provinciales qui sont accessibles, voir le <https://www.ontario.ca/fr/donnees/recensement-des-donnees-travers-le-gouvernement>. Pour consulter les données accessibles au moyen des organismes provinciaux, par organisme, voir le <https://www.ontario.ca/fr/page/obligation-de-rendre-compte-des-organismes>.

4.4.1 Le numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario

Les données de chaque élève sont couplées à un numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), lequel comporte huit chiffres et est attribué de façon aléatoire. Le grand avantage que comporte le NISO, et la raison pour laquelle celui-ci a été adopté au départ, est qu'il permet d'anonymiser les données, de sorte que le suivi des élèves dans l'ensemble du système d'enseignement est possible sans devoir recourir à des données identifiables (sous réserve des règles de suppression relatives aux échantillons restreints). Au moyen du NISO, il est possible de suivre l'élève tout au long du système scolaire, et ce, à partir de la petite enfance (dans les programmes homologués). Depuis 2003, les données de chaque élève allant de la maternelle à la 12^e année sont recueillies, y compris l'information stable comme le nom, le sexe et la date de naissance, ainsi que l'information sur l'inscription de l'élève, sa réussite, sa présence aux cours, son choix de cours ainsi que ses besoins en enseignement spécialisé. Les données recueillies par le MESFP englobent les titres d'études que les élèves cherchent à obtenir dans l'enseignement postsecondaire, les programmes auxquels ils sont inscrits, une information limitée sur les résultats pédagogiques (par exemple, l'année d'études, l'obtention du diplôme, les inscriptions entre établissements d'enseignement), le statut à temps plein ou partiel, l'information sur la citoyenneté et la résidence permanente, de même que les langues parlées. De telles données sont recueillies depuis 2012 auprès de l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie et des universités subventionnées par l'État. Le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario et l'OCAS (naguère appelé Service d'admission des collèges de l'Ontario) font le suivi des demandes d'admission à l'aide du NISO. L'information sur l'aide financière aux élèves n'est cependant pas couplée au NISO.

Dans le secteur postsecondaire, le couplage des données au moyen du NISO se situe désormais dans une fourchette d'exactitude de 99 %. Toutefois, pour l'instant, la presque totalité de l'analyse et de l'utilisation des données à l'échelle des élèves est restreinte à une utilisation à l'interne par les ministères du gouvernement de l'Ontario. Celui-ci s'est mis à recourir aux données pour faire le suivi des transitions entre établissements d'enseignement et de la reconnaissance des crédits, entre autres. À quelques occasions, des chercheurs travaillant à l'évaluation de projets financés par l'État ont obtenu accès à ces données en version anonymisée dans le cadre de leur travail [voir, par exemple, Ford et Oreopoulos (2016)]. Le processus a fait intervenir des négociations prolongées sur chaque variable ainsi que des ententes d'échange de données très personnalisées. Ni l'ensemble des milieux de la recherche, ni même les organismes ayant pour mandat d'éclairer le gouvernement n'ont accès dans une large mesure à cette mine de données.

En vertu de la *Loi sur l'éducation* (laquelle régit les niveaux élémentaire et secondaire en Ontario) et de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, laquelle institue les numéros d'immatriculation scolaire de l'Ontario à attribuer, on exige généralement que le NISO soit considéré comme une information confidentielle : « Nul ne doit recueillir, utiliser ni divulguer le numéro

d'immatriculation scolaire de l'Ontario d'une autre personne, ni en exiger la production [...] »⁷. Il y a eu plusieurs exceptions, notamment à des fins de prestation de services pédagogiques et relativement à des demandes d'aide financière aux élèves. Par souci de clarté, la *Loi sur l'éducation* a été modifiée en 2010 pour y ajouter une exception au paragraphe 266.3 (3) : « Le ministre et toute personne ou entité prescrite peuvent recueillir, utiliser ou divulguer des numéros d'immatriculation scolaire de l'Ontario, ou en exiger la production, à des fins liées à l'administration, au financement ou à la planification de l'éducation ou à la recherche dans ce domaine »⁸. En 2014, la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, laquelle comporte des dispositions parallèles à celles de la *Loi sur l'éducation*, a également été modifiée pour accorder au Ministre ou à un établissement d'enseignement postsecondaire, notamment un collège ou une université, la même exception quant à l'échange de données pour fins de recherche et de planification⁹. Ce changement a marqué un progrès fondamental dans l'autorisation de l'échange des données avec, par exemple, Statistique Canada relativement au SIEP, ou le ministère des Finances. Toutefois, malgré ces nouveaux pouvoirs législatifs, l'échange de données demeure très restreint et, lorsqu'il se produit, il est particulièrement limité aux fins pédagogiques plutôt qu'à des fins élargies de politiques publiques comme les projets de recherche où le bien-être des élèves est en cause, ou qui mesurent l'efficacité des initiatives de lutte contre la pauvreté.

4.4.2 Données à l'échelle des programmes

Aux niveaux élémentaire et secondaire, il existe un système Web unique appelé Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn), lequel sert à recueillir et intégrer les données sur les conseils scolaires, les écoles, les élèves et les enseignants, de même que l'information sur les cours suivis, les notes obtenues aux tests, l'identification des besoins en enseignement spécialisé et les services à cette fin. Une fois soumises par chacune des écoles puis cumulées à l'échelle des conseils scolaires, les données du SISOn sont stockées puis intégrées à l'Entrepôt de données des écoles élémentaires et secondaires (EDEES). Les données à l'échelle provinciale sont dépouillées de leurs éléments d'identification des particuliers, y compris le NISO anonymisé. Le dépouillement de l'information à l'échelle des élèves complique beaucoup la conception et le suivi des retombées relatives aux programmes et aux possibilités que les élèves ont pu avoir ou non. Une telle mesure restreint l'utilité de l'entrepôt dans le but explicite d'appuyer l'analyse, l'élaboration de politiques et la prise de décisions factuelles dans le secteur de l'éducation, ce qui justifie un examen approfondi par le Bureau du commissaire à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario.

⁷ *Loi sur l'éducation*, L.R.O. 1990, chap. E.2, dans sa version modifiée par la L.O. 2010, art. 266.2.

⁸ *Loi sur l'éducation*, L.R.O. 1990, chap. E.2, dans sa version modifiée par la L.O. 2010, art. 19.

⁹ *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, L.R.O. 1990, chap. M.19, art. 5, dans sa version modifiée en 2014, chap. 11, annexe 5, art. 1.

4.4.3 Données administratives détenues par d'autres organisations, dont des organismes indépendants

Certaines données gouvernementales qui pourraient se révéler très pertinentes quant aux enjeux de l'accès à l'enseignement postsecondaire sont actuellement détenues non pas directement par le gouvernement, mais par d'autres entités, dont des organismes indépendants. Trois jouent un rôle particulièrement crucial : l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), l'OCAS (naguère appelé Service d'admission des collèges de l'Ontario) et le Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC).

4.4.3.1 Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est chargé de procéder aux évaluations normalisées des progrès des élèves de 3^e, de 6^e, de 9^e et de 10^e année. Dans le cadre de son mandat d'évaluation et de promotion de la qualité et de la responsabilité, l'OQRE mène également chaque année des enquêtes auprès des élèves, des professeurs et des directeurs d'école, ce qui lui permet de recueillir de riches données à l'échelle des élèves, des écoles et des salles de cours au sujet de l'état d'esprit, des convictions, des comportements et des milieux d'apprentissage des élèves ainsi que, potentiellement, des convictions et attentes des professeurs. Les données sont couplées à l'information socioéconomique des quartiers provenant du recensement et comportent des détails sur les besoins des élèves en enseignement spécialisé. Parce que les données sont couplées au NISO, l'OQRE est en mesure de faire des analyses longitudinales des enjeux propres à la réussite des élèves et, dans certains cas, des enjeux politiques significatifs se rapportant aux lacunes dans la réussite, comme les retombées du choix de cours des élèves à l'école secondaire [voir, par exemple, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (2012)]. De telles données pourraient se révéler très pertinentes afin d'améliorer la conception en Ontario des enjeux de l'accès, étant donné l'importance de la réussite scolaire hâtive des élèves et de leur conception des possibilités d'accès à l'enseignement postsecondaire.

L'OQRE a mis en place un processus public pour communiquer ses données aux chercheurs. La direction et le personnel estiment que les riches données recueillies sont mûres pour l'analyse, de sorte qu'ils font bon accueil à la participation de chercheurs externes pour en faire pleinement usage. Les conseils scolaires en particulier ou en groupes, les chercheurs universitaires ou les chercheurs en politiques peuvent compter parmi les chercheurs qualifiés. L'OQRE gère un portail de données par lequel les chercheurs peuvent présenter une demande d'accès à certaines données¹⁰. Un processus supplémentaire de demande d'accès à l'information est requis pour obtenir certains types de données couplées. Habituellement, les demandes à ce chapitre sont acceptées. Les données anonymisées mais couplées peuvent être obtenues par les

10 <http://www.eqao.com/fr/recherche/portail-de-donn%c3%a9es>

chercheurs approuvés, dont les chercheurs universitaires et les organismes sans but lucratif qui œuvrent dans le domaine de l'éducation.

4.4.3.2 Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario et Service d'admission des collèges de l'Ontario (OCAS)

En Ontario, le processus de demande d'admission à une université (par le truchement du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario [OUAC]) ou à un collège (par celui de l'OCAS, naguère appelé Service d'admission des collèges de l'Ontario) est centralisé. L'OUAC et l'OCAS recueillent les données de façon uniforme entre établissements d'enseignement publics et, comme mentionné au préalable, font le suivi des demandes d'admission au moyen du NISO, quoique les données démographiques soient limitées. L'OUAC et l'OCAS se servent de questions identiques au sujet du genre, dont l'option « autre identité de genre » et « vos parents ou tuteurs ont-ils déjà fréquenté une université ou un collège? » Les deux organismes demandent aux élèves de fournir de l'information sur leur pays de naissance et de préciser s'ils se définissent comme Autochtone, mais la question est formulée différemment de part et d'autre, et cette information est facultative pour l'OUAC mais pas l'OCAS¹¹. L'OUAC et l'OCAS recueillent également une information considérable sur les antécédents scolaires des élèves par les relevés de notes et les antécédents des activités ou emplois au moment où la demande est présentée. L'OCAS et l'OUAC peuvent, sur demande, mettre leurs données à la disposition des chercheurs extérieurs au gouvernement ou des établissements d'enseignement, notamment les collèges et les conseils scolaires. Fait intéressant, plusieurs chercheurs ont déclaré avoir eu peine à accéder aux données de l'OCAS et de l'OUAC. L'OCAS signale que sa politique sur la communication de données consiste en un document interne plutôt que public et que les taux d'acceptation des demandes d'utilisation des données ne font pas l'objet d'un suivi.

4.5 Enquêtes collégiales et universitaires

Les établissements d'enseignement et, dans certains cas, les organisations représentantes des secteurs collégial ou universitaire ont élaboré un corpus considérable de recherche qui traite des questions d'accès équitable. Il y a plus d'une décennie, Collèges Ontario a produit plusieurs rapports influents fondés sur des enquêtes à grande échelle et des ensembles de données administratives, notamment *Who doesn't go to postsecondary education*, un rapport qui combine des données administratives provenant des niveaux élémentaire et secondaire avec celles des centres de demande d'admission au collège et à l'université,

11 La question de l'OUAC se lit comme suit : « Êtes-vous Autochtone? (déclaration volontaire) Un Autochtone est un particulier qui fait partie des Premières Nations (inscrit ou non inscrit), des Métis ou des Inuits ». Les demandeurs peuvent répondre « oui », « non » ou « aucune déclaration ». Celle de l'OCAS se lit comme suit : « Vous considérez-vous comme un Autochtone, c'est-à-dire une personne liée aux premiers peuples du Canada ou qui descend de ces derniers? » Les demandeurs sont tenus de répondre « oui » ou « non » avant de poursuivre.

auxquelles s'ajoutent des entrevues approfondies [A. J. C. King, Warren, M. A. King, Brook et Kocher (2009)]. De plus, Collèges Ontario a élaboré une série de rapports à partir d'une enquête poussée auprès de 21 000 élèves diplômés de 74 écoles secondaires représentatives en Ontario, jumelée à un ensemble de données administratives longitudinales à propos de la « double cohorte » d'élèves diplômés en 2003 [A. King et Warren (2006); Collèges Ontario (2005)]. Ces rapports relèvent du domaine public.

Il existe plusieurs grandes enquêtes auxquelles un grand nombre d'universités prennent part dans le cadre de leurs propres programmes de recherche, lesquels procurent une information utile sur ceux qui fréquentent l'université et pourraient vraisemblablement faire l'objet d'une analyse afin d'examiner s'il existe des tendances dans les motivations des élèves à opter pour des études universitaires ou collégiales, les situations financières et les expériences vécues par sous-groupe. Toutefois, ces données sont en propriété exclusive et l'accès à celle-ci est limité quant aux fins générales de la création de connaissances et de l'élaboration de politiques.

4.5.1 Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) englobe 34 universités membres. Le CCREU sonde les étudiants de première année tous les trois ans dans le cadre d'un cycle d'enquête triennal. En 2016, son échantillon était composé d'environ 15 000 étudiants. L'enquête que mène le CCREU comporte de l'information détaillée sur les besoins des étudiants en enseignement spécialisé ainsi que de l'information démographique générale comme le sexe, l'appartenance des étudiants à une minorité visible ou aux Autochtones, de même que leurs antécédents scolaires familiaux. Il s'y trouve également de l'information sur les moyens par lesquels les étudiants acquittent leurs droits de scolarité. Chaque université possède ses propres données et peut donc comparer, par exemple, si elle réalise des progrès dans ses démarches afin d'attirer divers étudiants relativement à la moyenne nationale ou au rendement antérieur. Bien qu'un tableau national agrégé soit accessible, les données qui permettraient d'établir des comparaisons entre établissements d'enseignement ne le sont pas [Prairie Research Associates (2016)].

4.5.2 National Survey of Student Engagement

La National Survey of Student Engagement (NSSE) consiste en une enquête transversale répartie en fonction du recensement et qui sert essentiellement à faire le suivi des expériences vécues par les étudiants. Elle ne comporte pas d'information sur la prise de décisions des étudiants quant à l'accès, mais elle relate l'expérience vécue par les étudiants avec d'autres étudiants dont la race, la religion ou la situation économique diffère. Elle comporte une question démographique permettant aux étudiants de préciser leur race ou leur appartenance ethnique à partir d'un menu déroulant et elle permet aux étudiants de faire des choix détaillés quant à la description de leur identité. Les universités obtiennent cette information détaillée, mais celle-ci n'est essentiellement ni communiquée, ni annoncée. En 2014, toutes les universités ontariennes y ont pris part dans le cadre de leur entente de responsabilisation avec le gouvernement, mais la plupart d'entre elles n'y participent pas chaque année. En Ontario, la NSSE a servi

dans les tentatives de discerner les retombées d'une gamme d'initiatives conçues pour améliorer la réussite des étudiants [Conway (2010)]. L'information démographique qui en résulte peut servir à éclairer les tentatives de soutien à la persévérance scolaire des étudiants. Depuis 2009, l'Ontario College Student Engagement Survey n'a plus cours.

4.5.3 *University and College Applicant Study*

L'University and College Applicant Study (UCAS) consiste en une enquête transversale annuelle menée depuis 2008 par la firme d'experts-conseils Academica, et qui combine des enquêtes universitaires et collégiales auparavant distinctes [Academica Group (2015)]. L'UCAS fournit aux collèges et aux universités des ventilations démographiques, notamment de l'information détaillée sur la race et les besoins en enseignement spécialisé, les facteurs qui influent sur les décisions des élèves quant à l'établissement d'enseignement choisi et les perceptions des élèves en matière de financement. L'UCAS fournit également à tous les candidats à la formation collégiale un lien Web vers l'enquête; en 2015, le taux de réponse s'est fixé à 23 %. Academica gère également deux autres enquêtes commerciales : une enquête auprès des élèves qui déclinent l'acceptation de leur demande, ainsi qu'une étude sur les élèves qualifiés qui décident de présenter une demande d'admission à d'autres établissements d'enseignement. De telles études servent à orienter les initiatives de recrutement et de promotion des établissements d'enseignement postsecondaire qui cherchent à accroître le nombre d'inscriptions en prêtant attention aux « besoins des élèves sur le plan de l'apprentissage et en tant que clientèle » [d'après Black (2010) p. 6].

4.5.4 *Enquêtes et communications de chaque établissement d'enseignement*

Les établissements d'enseignement doivent également mener leurs propres enquêtes pour faire le suivi, entre autres, du caractère équitable dans les admissions. Par exemple, l'Université Queen's a mis en place depuis 1999 à titre volontaire le Student Applicant Equity Census¹². Les catégories de cette enquête sont très vastes (Autochtone; personne racisée ou appartenant à une minorité visible; personne handicapée), mais l'université fait état publiquement de la mesure dans laquelle chacun de ces groupes sont sous-représentés au sein de l'établissement d'enseignement par rapport à la population des 15-24 ans au Canada; cette enquête pose également des questions sur le revenu familial, les antécédents scolaires familiaux de même que la taille de la communauté natale de l'étudiant. Au collège Mohawk, on a mené une enquête sur la diversité qui permettait d'obtenir de l'information non seulement sur l'ascendance des élèves en tant qu'Autochtone, nouvel arrivant et élève étranger, mais à propos de l'orientation sexuelle des élèves dans l'optique d'en arriver à une stratégie élargie d'intégration sociale [Social Inclusion Committee (2012)]. L'Université de Toronto a annoncé qu'elle procédera à un recensement de la population étudiante au moyen d'un ensemble élargi de catégories raciales ou ethniques dans l'optique d'une planification équitable.

12 <http://www.queensu.ca/equity/educational-equity/student-applicant-equity-census> (site en anglais seulement)

La plupart des collèges et universités ont accès à du financement afin d'accroître le recrutement et le maintien aux études de certains groupes, comme les élèves de première génération. En tant que condition de financement, ils doivent faire rapport au gouvernement de plusieurs enjeux clés aux termes de leur entente de responsabilisation pluriannuelle¹³. À titre d'exemple, un collège fera rapport de l'inscription et des caractéristiques démographiques de base des élèves de première génération, du nombre d'élèves de première génération considérés comme à risque d'après un point de démarcation de la MPC, du nombre d'élèves qui reçoivent des soutiens ciblés, de la satisfaction des élèves, de l'achèvement de chaque session et année scolaire, et de l'obtention du diplôme. Cependant, la définition d'élève de première génération varie d'un établissement d'enseignement à l'autre et il y a d'importantes variations entre le mode d'enregistrement des crédits et la définition des types de service et de soutien.

Un examen des données recueillies par les collèges et universités donne à penser que pour l'instant, les universités et collèges possèdent davantage de données sur les caractéristiques démographiques, les expériences vécues par les élèves et les motivations de ces derniers que de données accessibles aux fins des politiques publiques.

Les travaux actuellement réalisés par les établissements d'enseignement et groupes d'établissements d'enseignement pourraient potentiellement fournir d'importantes données afin de concevoir l'accès équitable et la persévérance scolaire. Les établissements d'enseignement savent qu'ils doivent concevoir ces facteurs pour fonctionner efficacement, d'où leurs recherches actives en ce sens. Cependant, la comparabilité entre les questions posées chez les différents établissements d'enseignement est actuellement très restreinte, et il est impossible d'observer les tendances à l'échelle du système parce que les données des établissements d'enseignement ne sont pas regroupées. En effet, l'essentiel de l'information la plus détaillée – et comparable – qui est recueillie à propos des programmes et des expériences vécues est en propriété exclusive. L'information fournie au gouvernement – ou que celui-ci exige – ne correspond qu'à une fraction des connaissances potentielles sur l'accès équitable si l'ensemble des données était élargi.

Voilà une affirmation qui pourra sembler un peu simpliste; bien entendu, il faut surmonter des épreuves considérables sur les plans politique et technique pour en arriver à un ensemble de données riches et mises en commun. Du point de vue technique, il reste du travail à exécuter sur la façon de mesurer les concepts fondamentaux d'accès, d'en arriver à des modes de collecte de données d'une cohérence accrue et d'interpréter les données recueillies de différentes façons. Du point de vue politique, un autre obstacle surgit. Les établissements d'enseignement sont préoccupés quant à l'éventualité que les données servent à des fins de classement ou de comparaison qui risquent d'être hors contexte ou injustes et se soucient de l'utilisation de telles données par le gouvernement comme moyen d'exercer un contrôle. Mais si l'accès

13 Pour obtenir un exemple d'entente et de rapport, voir le https://uwaterloo.ca/institutional-analysis-planning/sites/ca.institutional-analysis-planning/files/uploads/files/Multi%20Year%20Accountability%20Agreement_0.pdf. (site en anglais seulement)

équitable doit constituer une priorité, il y a lieu de recueillir ces données par des moyens comparables et de les rendre publiques de telle sorte que les établissements d'enseignement, le gouvernement et les milieux de la recherche puissent discerner les réussites et concevoir les facteurs qui y contribuent. Il s'agit d'un domaine fondamental de l'infrastructure des données où le gouvernement renonce actuellement à exercer son pouvoir.

4.6 Initiatives de recherche s'appuyant sur des données d'enquête administratives et couplées relativement aux questions sur l'accès

Plusieurs centres de recherche des universités et établissements d'enseignement exécutent un travail considérable en ce qui touche les questions d'accès, notamment les études qui font appel à des données couplées et longitudinales provenant de nombreuses sources : les enquêtes, les données sur la réussite et les programmes d'études aux niveaux élémentaire et secondaire, l'information sur l'admission et la persévérance scolaire aux universités, et les dossiers d'impôt.

4.6.1 Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation

Parmi les instituts de recherche en question, il y a l'initiative de recherche sur les politiques de l'éducation (EPRI) à l'Université d'Ottawa qui joue un rôle prépondérant : l'EPRI est à la recherche de couplages des données fiscales avec les dossiers de 14 établissements d'enseignement postsecondaire afin d'examiner les résultats par programme d'études [Finnie, Afshar, Bozkurt, Miyairi et Pavlic (2016)]. Voilà une étude importante du point de vue de l'accès puisque les fichiers d'impôt peuvent également constituer une source considérable d'information à propos du revenu familial. Le jumelage dans le cadre de ce travail s'est appuyé sur certains partenariats auprès d'établissements d'enseignement en particulier. Les étudiants ont été jumelés selon leur nom, leur date de naissance, leur code postal et leur sexe.

Dans le domaine de la recherche sur l'accès en particulier, l'EPRI a produit de nombreuses études¹⁴, tout particulièrement (mais sans s'y limiter) à partir des données de l'EJET pour traiter d'enjeux tels que les obstacles autres que financiers à l'accès [Finnie et Mueller (2008)] et les tendances distinctes de l'accès des étudiants immigrants de première et de deuxième génération : ces derniers, en tant que groupe, ont davantage tendance à suivre un EP même s'ils sont issus de foyers à faible revenu, où le niveau de scolarité des parents est bas [S. Childs, Finnie et Mueller (2012); Finnie, Mueller et Wismer (2012)].

4.6.2 Laboratoire d'analyse des données économiques publiques (PEDAL)

Le laboratoire d'analyse des données économiques publiques (PEDAL) à l'Université McMaster a exécuté plusieurs projets de recherche au moyen des données couplées dans l'ensemble de l'enseignement en bonne et due forme, allant de l'éducation à la petite enfance à l'enseignement postsecondaire, en passant

14 Pour obtenir la liste complète, voir le : <http://www.epri.ca/> (site en anglais seulement).

par la scolarisation des enfants d'âge scolaire et des élèves des niveaux élémentaire et secondaire. À titre d'exemple, les auteurs Card et Payne ont remonté jusqu'aux résultats de la réussite à l'école élémentaire afin de concevoir les tendances dans les choix de cours à l'école secondaire, lesquelles avaient trait aux voies d'accès qui tendent vers (ou s'éloignent de) l'enseignement postsecondaire [Card et Payne (2015); Dooley, Payne et Robb (2012)]. Ils ont pu coupler les données de quelques établissements d'enseignement postsecondaire à un ensemble élargi de données des niveaux élémentaire et secondaire à l'aide du numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario. De plus, les chercheurs du PEDAL ont lié les données de la situation socioéconomique des quartiers aux questions des prises de décisions en matière d'accès chez les élèves marginalisés [Foley (2012)].

4.6.3 Recherche à grande échelle menée par, et en partenariat avec, les conseils scolaires

Le conseil scolaire du district de Toronto (TDSB) effectue de la recherche longitudinale au moyen de la collecte d'information démographique par un recensement auprès des élèves. Ces données sont couplées à des dossiers administratifs très complets qui englobent de l'information sur le statut de l'enseignement spécialisé, le programme d'études (de culture générale ou appliquées), les niveaux, les notes obtenues aux tests normalisés, ainsi que les données sur les admissions à l'université et au collège par l'intermédiaire des centres de demande d'admission. Sa capacité considérable de recherche et d'évaluation à l'interne a débouché sur une série exhaustive de rapports fondés sur les cohortes [par exemple, Brown (2010); Brown et Parekh (2013); Parekh (2013); conseil scolaire du district de Toronto (2012)], lesquels ont révélé ce qu'un observateur a décrit comme étant « des tendances très troublantes dans les différences raciales au chapitre des expériences et des résultats », ainsi qu'une gamme d'enjeux auxquels font face les élèves ayant des besoins en enseignement spécialisé¹⁵. En outre, le TDSB a conclu des partenariats de recherche pour étudier les enjeux de l'accès à l'enseignement postsecondaire au moyen d'une perspective croisée et longitudinale à l'aide du partenariat Gateway Cities financé par le Conseil de recherches en sciences humaines. Ce partenariat permettra au TDSB de comparer la situation de Toronto avec celle de Chicago, de Londres et de New York. Jusqu'à maintenant, la recherche a révélé une amélioration des résultats chez les élèves particulièrement marginalisés – les jeunes hommes de race noire, par exemple – ainsi que les résultats chez des groupes dont la situation est pire que celle des autres « villes carrefours » où le taux d'immigration est élevé [par exemple, voir Robson, Anisef, Brown et George (2016)]. Quelques autres conseils scolaires – de la région de York, de Peel, de Halton et de Hamilton-Wentworth – ont également procédé à certaines analyses de programmes des niveaux élémentaire et secondaire axées sur les caractéristiques démographiques ou les quartiers, comme l'étude qualitative sur les expériences vécues par des élèves noirs de sexe masculin de la région de Peel, appelée *We Rise Together* (Board (2016)). Toutes ces études ne sont pas rendues publiques. De plus, pour l'instant, le TDSB est le seul conseil scolaire qui recueille systématiquement les données démographiques. Par comparaison, à l'extérieur des grands centres urbains, les conseils scolaires ayant une population d'élèves plus restreinte recueillent des données davantage restreintes et ont une capacité d'analyse davantage restreinte.

15 Une très longue liste de rapports se trouve au <http://www.tdsb.on.ca/research/Research.aspx>. (site en anglais seulement)

4.7 Recherche sur les interventions expérimentales ou quasi-expérimentales

Un consensus se dégage dans la documentation et les entrevues auprès des informateurs fondamentaux comme quoi la recherche sur les interventions efficaces afin de rehausser les résultats de l'accès à l'enseignement postsecondaire et de la persévérance scolaire est limitée, tout particulièrement la recherche fondée sur les méthodes expérimentales ou quasi-expérimentales [Currie, Leonard, Robson et Hunter (2013)]. Peut-être existe-t-il à l'échelle internationale un corpus élargi de recherche qui peut être ou non intégré au contexte canadien [voir Bureau exécutif du président (2014); Gardenshire, Cerna et Ivey (2016); Gorard et Torgerson (2012)].

4.7.1 *Société de recherche sociale appliquée*

Au Canada, la Société de recherche sociale appliquée (SRSA) mène l'essentiel de la recherche expérimentale. La SRSA a procédé à une série d'études d'évaluation à long terme pour faire le suivi des retombées des interventions soigneusement conçues pour dynamiser la participation à l'enseignement postsecondaire, tout particulièrement chez les groupes ou les écoles où cette participation était faible. Jusqu'à présent, la constatation la plus remarquable vient peut-être d'une expérience contrôlée aléatoire faite à partir des données longitudinales de deux interventions visant à dynamiser les inscriptions et le maintien aux études au niveau postsecondaire au Nouveau-Brunswick [Ford et Kwakye (2016)]. Les interventions comportaient une série de séances d'éducation au choix de carrière données après les journées d'école aux élèves de 10^e, de 11^e et de 12^e année appelées Explorez vos horizons et Fonds du savoir, dont l'objectif était de garantir aux élèves à faible revenu une bourse de 8 000 \$ afin qu'ils fassent des études postsecondaires. Un autre groupe a suivi les séances d'éducation Explorez vos horizons et l'initiative Fonds du savoir. Le suivi des deux interventions a comporté d'importantes retombées favorables à l'inscription aux études postsecondaires, comparativement aux élèves du groupe témoin. L'initiative Explorez vos horizons a permis d'accroître de 8 % les inscriptions aux études universitaires comparativement au groupe témoin, sans toutefois comporter d'effet significatif sur les inscriptions aux études collégiales. L'initiative Fonds du savoir a permis, à elle seule, d'augmenter les inscriptions aux études collégiales (7 %), mais elle a comporté un effet favorable à la fois aux inscriptions aux études universitaires (6 %) et aux études collégiales (10 %) chez les élèves de première génération. Selon les auteurs :

Il est à noter que les différences de résultats entre les groupes programme et témoin persistent six ans après les études secondaires. Ces résultats signifient que les initiatives Explorez vos horizons et Fonds du savoir n'ont pas seulement accéléré les changements de comportement qui auraient eu lieu de toute façon, mais qu'elles ont également apporté des changements durables dans la vie des jeunes.

D'autres recherches expérimentales menées par la SRSA se sont révélées utiles pour avancer que certains programmes théoriques ne dynamisent pas forcément l'accès aux études collégiales. Par exemple, le

programme AVID invite, à partir de la 9^e année, les élèves à suivre des cours difficiles tout en obtenant un soutien. L'essai du programme AVID a permis de constater des changements à la participation des élèves, une volonté de suivre des cours difficiles de même qu'une régression des taux de décrochage chez les garçons, sans qu'il n'y ait pour autant une progression des taux de demande d'admission ou d'inscription aux études postsecondaires par rapport au groupe témoin [Ford et al. (2014)]. Un programme donné à l'école pour instruire les élèves sur les coûts et avantages des études postsecondaires et donner un appui concret à la présentation de demandes d'admission et de demandes d'aide financière aux élèves a comporté des retombées très restreintes en Colombie-Britannique, mais une version modifiée de ce programme en Ontario a donné des résultats beaucoup plus manifestes et favorables [Ford, Kwakye, Hui et Oreopoulos (2016)].

Il convient de noter que toutes ces études longitudinales s'appuient sur le couplage de données administratives – à l'école secondaire et au niveau postsecondaire – pour faire le suivi de ce qui se produit (ou non) par suite des interventions. À l'extérieur de la Colombie-Britannique, ces demandes de données exigent des chercheurs et du personnel ministériel d'investir énormément de temps afin de donner accès à certaines variables et de mettre en œuvre des couplages sur mesure, parce que les ensembles de données à l'heure actuelle ne sont pas systématiquement couplés et les couplages servent à des fins particulières.

4.8 Conclusions à propos des données existantes

Les données recueillies, dont certaines qui sont très pertinentes aux questions de l'accès équitable, sont nettement plus nombreuses que celles utilisées actuellement afin de concevoir cet enjeu politique urgent. Les grandes données d'enquêtes longitudinales ne sont plus courantes, bien qu'elles continuent à servir à de nombreuses fins politiques. D'autres enquêtes transversales fournissent de l'information utile pour éclairer notre conception de l'accès, mais chacune de ces sources est plutôt limitée. La plus importante ressource inexploitée de données sur l'accès équitable – les voies d'accès des élèves ainsi que les facteurs éducatifs et des programmes qui façonnent ces voies d'accès – sont les données administratives. La capacité des chercheurs à accéder aux données anonymisées et le manque de couplages, lesquels permettraient de bien concevoir les transitions des élèves vers l'enseignement postsecondaire, suscitent actuellement des difficultés. L'information démographique la plus détaillée qui est actuellement recueillie appartient essentiellement aux universités, par le truchement d'enquêtes en propriété exclusive servant à la mise au point de la promotion et des services. L'accès du public et des milieux de la recherche aux constatations s'y rapportant est limité. En Ontario, la recherche expérimentale continue de faire face à des obstacles considérables en raison de la nécessité de négocier l'accès aux données au cas par cas.

Dans un tel contexte, il importe de demander ce que l'Ontario doit savoir pour contribuer à façonner les priorités dans l'amélioration de l'infrastructure des données. Au chapitre de l'égalité des chances et de l'efficacité des politiques publiques, les questions s'y rapportant sont importantes. Les questions fondamentales sont les suivantes : Qui va où? Qu'est-ce qui influe sur leurs voies d'accès? Qu'est-ce qui change en matière de contexte, de politiques et de pratiques?

5. Les données nécessaires dans un programme d'accès équitable

5.1 Qui va où?

5.1.1 Qui fait face à des obstacles? Le contexte des droits de la personne

Les rapports présentés actuellement par les universités contiennent de l'information de base sur le total des inscriptions et permettent désormais de faire le suivi de la mobilité des étudiants entre établissements d'enseignement. Les établissements d'enseignement qui obtiennent des fonds affectés à l'accès des élèves de première génération ou autochtones font rapport au gouvernement. Toutefois, il y a pour l'instant très peu de données publiques – sans parler de l'information comparable et compatible – qui sont accessibles quant aux moyens par lesquels certains sous-groupes d'élèves passent de l'école à la population active ou aux études postsecondaires. Dans la mesure où l'attention est prêtée à l'accès équitable, il est crucial de pouvoir examiner les tendances de l'accès et de la présence sur la base de l'identité de groupe. En effet, s'il est impossible de déterminer qui n'a pas accès aux études postsecondaires, cela pose une difficulté fondamentale à une politique d'accès équitable.

Le concept d'accès équitable peut se révéler équivoque, mais au moins un de ses aspects sous-entend de voir à ce que certains groupes ne fassent pas l'objet de discrimination directe ou systémique. La discrimination systémique se produit lorsque les pratiques courantes des établissements d'enseignement peuvent occasionner des obstacles sans qu'il n'y ait d'intention particulière d'exercer une discrimination. La Commission ontarienne des droits de la personne a précisément plaidé en faveur d'une collecte élargie de données par le gouvernement, y compris en ce qui touche la race, le statut d'Autochtone, l'orientation sexuelle et l'incapacité. Dans le document *Politique et directives sur le racisme et la discrimination raciale* qu'elle a publié, la Commission explique que : « [...] cette collecte est nécessaire pour surveiller efficacement la situation de la discrimination, identifier les barrières systémiques et les éliminer, remédier au désavantage historique et promouvoir une égalité réelle » [Commission ontarienne des droits de la personne (2005, modif. 2009)]. En ce qui touche l'incapacité, la Commission a recommandé ce qui suit : « Pour que le milieu d'apprentissage soit à l'abri de phénomènes sociaux considérés généralement comme étant discriminatoires, comme le profilage, les obstacles institutionnels et socioéconomiques ou l'inégalité des chances fondée sur des motifs illicites de discrimination [...], les fournisseurs de services d'éducation devraient recueillir des données statistiques à des fins de contrôle, de prévention et d'élimination de la discrimination systémique et indirecte » [Commission ontarienne des droits de la personne (2004)].

Nombreux sont les informateurs qui ont attiré l'attention sur les difficultés qui surviennent parce que les données sur l'identité ne sont pas du tout enregistrées ou, comme l'a expliqué un décideur chevronné :

Un flou subsiste lorsque vient le temps de définir les groupes. L'information que nous avons porte essentiellement sur les élèves de première génération ainsi qu'une catégorie très vaste d'élèves

marginalisés. La documentation à ce chapitre s'est révélée très difficile... La population dans son ensemble est essentiellement invisible... Nous ignorons ce que nous ignorons.

Parce que chaque établissement d'enseignement se sert de ses propres questions pour examiner les enjeux de la discrimination, il peut être difficile d'examiner, par exemple, les retombées des programmes de réorientation entre universités et collèges sur l'accès équitable. À titre d'exemple supplémentaire, le personnel du Conseil à l'éducation de Toronto « avait le sentiment » qu'il y avait un croisement entre les élèves de première génération et ceux dans les programmes de réorientation. Cependant, l'information sur le statut de première génération n'est pas communiquée entre établissements d'enseignement : même si ceux-ci avaient voulu la communiquer, d'autres obstacles se seraient dressés parce que les questions posées par chaque établissement d'enseignement sont légèrement différentes. Comme l'a fait remarquer une personne interrogée, lorsque les données recueillies sont incohérentes et qu'elles ne sont pas systématiquement échangées, « les établissements d'enseignement peuvent difficilement communiquer entre eux, ou apprendre les uns des autres. »

5.1.2 Données démographiques et administratives

À l'heure actuelle, ce qui limite le plus la valeur des données administratives comme outil de recherche sur les enjeux ayant trait à l'accès équitable, c'est le manque de données démographiques jointes aux fichiers au niveau postsecondaire. Si les données administratives doivent devenir un outil de recherche d'envergure pour concevoir l'accès équitable, il y a lieu alors d'envisager sérieusement l'annexion au NISO de données démographiques et de base, dont celles en lien avec la race, l'appartenance autochtone, l'incapacité, l'orientation et l'identité sexuelles, de même que les besoins en enseignement spécialisé pour fins de recherche à propos de l'accès équitable.

Il y a nettement plus de travaux en cours à propos de la collecte de données démographiques aux niveaux élémentaire et secondaire. Depuis peu, par la nomination d'un conseiller spécial aux données sur les enseignants et les élèves, le ministère de l'Éducation « explore la faisabilité d'une collecte par le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires de données supplémentaires à l'échelle des élèves afin de bien concevoir les populations d'élèves et les milieux scolaires, de telle sorte que ceux-ci puissent contribuer à discerner les obstacles à la réussite et à surmonter ceux-ci » [d'après Quan et Anastasakos (2016)]. Pour l'instant, la collecte de données démographiques ne fait pas partie des priorités du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle. « Il ne faut jamais dire jamais », d'affirmer un haut fonctionnaire pour qui les enjeux de protection de la vie privée constituent une grande préoccupation dans la collecte de telles données. Au bout du compte, ce haut fonctionnaire a reconnu que le plus grand obstacle « n'a rien d'une préoccupation d'ordre juridique, mais se rapporte plutôt à un enjeu de gestion politique et des intervenants ». Un autre dirigeant du MESFP, autoproclamé « spécialiste des données ouvertes », a exprimé des préoccupations quant au suivi des progrès et des résultats des élèves entre établissements d'enseignement, lequel susciterait la perception d'une intervention « à la Big Brother », pour ensuite insister sur la nécessité d'équilibrer les intérêts de la recherche avec la protection de la vie privée des personnes. Il semble que le MESFP ait subi moins de pressions quant à la collecte de données

des communautés racisées que, par exemple, le ministère de l'Éducation, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et les corps policiers. Enfin, faute de données à l'échelle provinciale, il se peut également que la race ne soit pas perçue comme un enjeu d'envergure. Fait à souligner, les seules données démographiques qui existent bel et bien (en provenance du TDSB) semblent indiquer des disparités considérables entre groupes raciaux et ethniques relativement aux admissions dans les collèges et universités [Robson et al. (2016)].

Outre ceux en lien avec la gestion politique et des intervenants, il existe plusieurs enjeux complexes de recherche se rapportant à la recension des sous-groupes pertinents aux fins de la collecte de données. À l'heure actuelle, le financement et les mandats ayant trait aux politiques d'accès sont liés à quelques groupes : les élèves handicapés, les élèves de première génération, les élèves autochtones, et les élèves francophones. [par exemple, ministère de la Formation et des Collèges et Université (2015)]. Bien entendu, des éléments d'information appuient la perception selon laquelle ces groupes ont été passablement sous-représentés au sein des établissements d'enseignement postsecondaire et font face à des obstacles considérables. Mais une telle liste suscite de véritables préoccupations, car elle pourrait être limitative; il est cependant périlleux de déterminer si tel est le cas sans s'appuyer sur des données. De plus, comme l'a fait remarquer un ardent défenseur de la collecte des données démographiques : « La même question revient systématiquement, à savoir "Qui sont actuellement les groupes en question?" Il faut même décomposer les groupes particuliers, puis situer tous les éléments d'information dans un contexte historique : par exemple, chez les élèves noirs, si le mode d'admission au Canada comporte de lourdes retombées sur l'accès ou non aux études postsecondaires et la façon d'y accéder », affirme-t-il. Enfin, des enjeux d'intersectionnalité émergent de la prise de conscience du fait que des particuliers se situent dans plusieurs catégories en fonction de leur identité, notamment en ce qui touche leur race, leur appartenance ethnique, le revenu de leur famille ou de leur quartier, leur sexe, leurs capacités et leur statut d'immigrant. Une fois combinées, ces caractéristiques agissent de concert pour influencer sur les diverses expériences de vie vécues, dont le niveau de scolarité et la mobilité sociale [Collins (1998); McCall (2005)]. En Ontario, la recherche met en relief de plus en plus l'importance du point de vue intersectionnel afin de déterminer en quoi les différents aspects de l'identité peuvent agir de concert et amplifier les obstacles ou possibilités des élèves sur le plan éducatif [Robson et al. (2016)].

5.1.3 *Élèves autochtones*

En ce qui touche les élèves autochtones, la collecte et l'analyse de données pour mesurer leur progrès par rapport aux Canadiens allochtones font l'objet de pressions particulières... et suscitent également des difficultés. En 2015, parmi ces appels à l'action, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a exhorté le gouvernement fédéral à travailler avec les gouvernements autochtones à l'élaboration d'une stratégie conjointe afin de combler les écarts en matière de formation et d'emploi entre Autochtones et Allochtones au Canada. Elle a également plaidé en faveur de rapports annuels sur le niveau de scolarité des Autochtones par rapport à celui des Allochtones au pays [Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015), p. 320]. D'après un membre de la haute direction d'une organisation éducative autochtone : « Notre besoin numéro 1 se rapporte aux données. Chaque établissement d'enseignement postsecondaire

nécessite une politique d'auto-identification et a besoin de publier ses données. À l'heure actuelle, les universités Laurentienne et Lakehead affirment qu'elles ont un tel nombre d'élèves... mais il n'y a ni élément de comparaison, ni information sur les programmes, ni information sur le taux de réussite ».

Le Conseil des universités de l'Ontario a mené un processus ambitieux de recherche et de consultation (auprès de plus de 505 participants) pour ensuite formuler des recommandations sur les besoins d'un « mécanisme commun d'auto-identification » des élèves autochtones partout en Ontario, lequel semblerait constituer une très bonne base pour passer à l'action [Conseil des universités de l'Ontario (2013)].

Aux niveaux élémentaire et secondaire, il existe un processus d'auto-identification volontaire pour les Autochtones. En 2007, dans le contexte du Cadre d'évaluation des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le ministère de l'Éducation a pris des engagements quant à l'auto-identification volontaire des Autochtones en tant que stratégie afin qu'il puisse suivre les progrès dans l'évolution de la réussite et du bien-être des élèves autochtones de niveau élémentaire et secondaire. Malgré un départ désespérément lent [voir Bureau du vérificateur général de l'Ontario (2012)], tous les conseils scolaires recueillent désormais des données sur l'identité autochtone des élèves au moyen de questions communes. Le Ministère se sert de ces données pour prévoir les progrès dans la réussite des élèves et en faire rapport [Ministère de l'Éducation (2013b)]. Les données sont liées au NISO. Malheureusement, le MESFP n'utilise pas ces données : il semble agir sur la base d'un avis juridique selon lequel il ne peut recourir aux données actuellement détenues par le ministère de l'Éducation sur l'identité autochtone puisque, dans la plupart des cas, le consentement à recueillir cette information provenait des parents des élèves; le Ministère ne se sert pas actuellement de ces données pour quelque analyse que ce soit.

Au dire d'un fonctionnaire, la préoccupation sous-jacente se rapporte au fait que les élèves des Premières Nations, Métis et Inuits « ne sont pas simplement un autre groupe à la recherche d'équité : la collecte de données doit être gérée, conçue et contrôlée par des Autochtones qui prennent des décisions, de concert avec le Ministère ». De fait, le Ministère énonce clairement la nécessité d'établir des rapports de confiance, et voit à ce que les données recueillies soient utiles, et perçues comme utiles, aux yeux des communautés autochtones. Voilà des préalables importants à une collecte de données axée sur le consentement. L'expérience vécue aux niveaux élémentaire et secondaire porte à croire que ce processus est fastidieux, même lorsqu'il fait l'objet d'un engagement solide.

5.2 Où vont-ils?

5.2.1 Les décrocheurs : l'éloignement de l'école secondaire

L'accès à l'enseignement postsecondaire est peut-être plus difficile chez ceux qui, pour quelque raison que ce soit, n'obtiennent pas un diplôme d'études secondaires. Au cours de la dernière décennie, le pourcentage d'élèves titulaires d'un diplôme d'études secondaires a augmenté constamment; toutefois, dans le cadre d'un programme axé sur l'accès, les difficultés auxquelles font face les autres élèves (15 %)

qui n'obtiennent pas ce diplôme sont très marquées. L'accessibilité et la qualité des possibilités de deuxième chance, d'éducation des adultes et d'années de transition constituent un soutien crucial à l'accès à l'enseignement postsecondaire chez ces groupes [Anisef, Brown et Robson (2013); Statistique Canada (2010)]. Plusieurs chercheurs interviewés dans le cadre de la présente étude ont parlé du besoin politique de bien concevoir les motivations des élèves lorsque ces derniers sous-pèsent leurs options en matière d'enseignement postsecondaire puis décident de décrocher. Certains ont soulevé des questions élargies quant aux expériences vécues par les élèves : d'après un chercheur, la question « Comment rendre l'école secondaire davantage mobilisatrice? » devrait être fondamentale dans la recherche sur l'accès. Bien entendu, il existe un corpus considérable de documentation sur les moyens de rendre l'école secondaire davantage mobilisatrice, lequel n'est pas examiné ici [voir National Research Council Institute of Medicine (2003)].

Plusieurs personnes interviewées ont nommé deux groupes démographiques qui risquent d'être tout particulièrement vulnérables au décrochage de l'école secondaire. D'une part, il y a les nouveaux immigrants qui arrivent pendant leur adolescence et composent avec des difficultés linguistiques ou des carences scolaires, ce qui risque de poser problème relativement à une transition opportune à 18 ans [voir aussi Corak (2011)]. D'autre part, il y a les jeunes Autochtones qui sont nombreux à composer avec de grandes difficultés à l'école secondaire, de sorte qu'ils ne peuvent accéder directement à l'enseignement postsecondaire et nécessitent différents soutiens en tant qu'élèves adultes. Quelques commentaires ont porté sur l'importance de prêter attention aux groupes moins visibles comme les jeunes hommes de race blanche et à faible revenu qui, d'après les perceptions, sont surreprésentés chez ceux qui décrochent de l'école secondaire ou ne suivent pas un enseignement postsecondaire : « Au chapitre de la participation, il existe un écart constant entre les femmes (60 %) et les hommes (40 %). Que se passe-t-il ici? Qu'est-ce qui sous-tend cet écart? » Il serait possible en rétrospective de discerner les voies d'accès des principaux groupes spéciaux au moyen des données administratives, si les données démographiques étaient recueillies puis jointes au NISO; cependant, les données administratives ne révéleront vraisemblablement pas d'information sur la prise de décisions, les difficultés et les atouts de ces élèves dans le système scolaire aux fins de la planification des politiques et des programmes.

Une priorité absolue de la recherche approfondie sur l'accès (au-delà du recours aux données administratives) porterait sur un vaste groupe d'élèves – ceux dont la réussite est faible ou minime – qui décrochent actuellement de l'école secondaire ou qui décident de mettre fin à leurs études des l'obtention du diplôme d'études secondaires. Selon un chercheur : « D'un point de vue équitable, nous devons chercher à concevoir les élèves qui sont exclus... à concevoir ce groupe d'élèves. Concrètement, nous n'avons pas réalisé beaucoup de recherches à leur sujet. Sont-ils oubliés dans les écoles secondaires? Qu'est-ce qui se passe? » [un exemple d'un tel travail figure dans James et Taylor (2008)]. Plusieurs chercheurs n'ayant pas perçu le besoin de tenir une enquête sur les transitions scolaires auprès de la population ont désigné les « élèves à rendement faible ou minime » en vue d'une enquête approfondie représentative permettant de bien concevoir les facteurs déterminants de leur choix ainsi que les expériences qu'ils vivent aux niveaux secondaire et postsecondaire. D'autres ont proposé la nécessité de mener de la recherche qualitative approfondie – des ethnographies ou de la recherche longitudinale par

entrevues – pour saisir la portée des enjeux de même que concevoir les expériences, les trajectoires, les espoirs et les préoccupations propres à ces élèves.

5.2.2 Formation d'apprenti

À l'heure actuelle, il est difficile de suivre les voies d'accès empruntées par les élèves vers et dans la formation d'apprenti parce que la structure des établissements d'enseignement ayant trait au système de la formation d'apprenti diffère de celle des collèges ou universités. Il n'y a ni centre de demande d'admission centralisé, ni numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario; les élèves concluent des ententes de formation d'apprenti avec les employeurs plutôt que les établissements d'enseignement. De plus, les élèves amorcent habituellement une formation d'apprenti beaucoup plus tard, après avoir acquis une expérience considérable en milieu de travail; peu de travaux de recherche traitent des raisons pour lesquelles une telle transition est reportée. Les données actuelles montrent que la formation d'apprenti fait l'objet d'enjeux hommes-femmes considérables. Il n'y a pas d'information sur les antécédents familiaux, la race, l'incapacité, ni l'identité autochtone des élèves qui accèdent aux programmes de formation d'apprenti; il sera donc périlleux pour quiconque tente de faire le suivi des obstacles auxquels font face les élèves autochtones dans la formation d'apprenti d'obtenir des éléments d'information qui ne soient pas anecdotiques.

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) est un programme de niveau secondaire auquel la participation est relativement bonne (45 000 élèves en 2014), mais il est difficile d'en évaluer les retombées sur l'orientation des élèves vers les métiers spécialisés. Comme l'a affirmé un chercheur :

Je suis désormais persuadé que le PAJO... est très utile dans les faits, mais pas en ce qui concerne la transition directe vers la formation d'apprenti (le fait de peu d'élèves). C'est plutôt qu'un grand nombre des élèves que j'ai perçus dans une cohorte du PAJO ont par la suite présenté une demande d'admission au collège. En outre, il ressort de l'information anecdotique que d'autres élèves ont utilisé le cadre du PAJO pour reprendre leur formation d'apprenti des années plus tard, à un moment donné. Toutefois, sans la capacité de mettre en lien l'information sur la formation d'apprenti, il est impossible d'aller au-delà du niveau des données anecdotiques.

Il manque beaucoup de données pour aider les chercheurs à concevoir s'il y a lieu de considérer la formation d'apprenti comme un modèle pédagogique pour les élèves atypiques, son mode de fonctionnement comme solution de rechange aux études collégiales dans certains domaines, ou l'existence d'outils politiques appropriés à sa mise en correspondance étroite avec la transition à partir de l'école secondaire.

5.2.3 Choix de l'établissement d'enseignement par les élèves

Les questions sous-jacentes à propos du mode de sélection par les élèves de l'établissement d'enseignement qui répond le mieux à leur besoin suscitent des débats quant à la différenciation de la

mission des établissements d'enseignement par rapport à la stratification socioéconomique. Les élèves choisissent entre : un collège privé d'enseignement professionnel et un collège subventionné par l'État; un diplôme d'études collégiales et un grade universitaire; un baccalauréat collégial et un grade universitaire [voir, par exemple, Fisher, Rubenson, Jones et Shanahan (2009); Grodsky et Jackson (2009); Lang (2016)].

Il existe plusieurs enjeux entourant le choix de l'établissement d'enseignement. Un informateur du secteur universitaire a posé les questions suivantes : « Combien d'élèves qui pourraient faire des études universitaires n'en font pas... Combien font des études collégiales? Combien ne suivent pas un enseignement postsecondaire? » Parmi les enjeux connexes, il y a le mode de sélection des élèves et les retombées à long terme de telles sélections. Les antécédents des élèves jouent un rôle quant aux questions de mobilité sociale : les élèves qui pourraient fréquenter l'université mais n'y sont pas ont-ils davantage tendance à appartenir à des groupes historiquement défavorisés? Quels facteurs influent sur la prise de décisions des élèves quant à l'établissement d'enseignement qu'ils fréquenteront et comment? Les résultats comptent également. Il existe un vaste corpus de documentation américaine à propos du « sous-appariement », lequel montre que les élèves issus de groupes à faible revenu et racisés sont davantage enclins à opter pour des établissements d'enseignement aux critères de sélection inférieurs à leurs qualifications, là où, hélas, ils obtiennent des résultats inférieurs [Chingos, McPherson et Bowen (2009); Hoxby et Avery (2013)].

5.2.4 Collèges privés d'enseignement professionnel

La recherche portant sur les élèves qui choisissent de fréquenter des collèges privés d'enseignement professionnel [voir Li et Jones (2015); Milian et Hicks (2014); R. A. Malatest et Associates Ltd. (2008), (2009)] soulève des questions intéressantes en matière de politique publique, mais des difficultés considérables sur le plan de la recherche. En effet, il est difficile de faire le suivi du lien des élèves dans les collèges privés d'enseignement professionnel avec le secteur élargi de l'enseignement postsecondaire, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les élèves des collèges privés d'enseignement professionnel ne reçoivent pas de numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario, il n'est pas forcément possible de constater en quoi leur progrès se rapporte au tableau d'ensemble de l'éducation. Ensuite, question de logique, faute d'une source centrale de données comme celle résultant du NISO, il est particulièrement difficile d'évaluer le progrès des élèves étant donné que les collèges privés d'enseignement professionnel sont nombreux, que leur taille est restreinte, et que les règlements les régissant s'inscrivent dans les lois sur la protection du consommateur plutôt que dans le cadre de l'éducation. Pareil contexte comporte des retombées sur les données à recueillir, à déclarer et à communiquer. Il n'y a qu'environ le tiers des collèges privés d'enseignement professionnel de l'Ontario qui satisfont aux exigences pédagogiques supplémentaires (déterminées par le MESFP), ce qui permet aux élèves qui y sont inscrits d'avoir droit au RAFEO.

Les données à l'échelle nationale donnent à penser que les élèves des collèges privés d'enseignement professionnel sont vraisemblablement davantage des immigrants de fraîche date, des Autochtones ou des élèves à faible revenu que ceux des collèges publics. Ils ont également tendance à être plus vieux [R. A.

Malatest & Associates Ltd. (2008)]. La recherche menée auprès d'un sous-ensemble de ces élèves de six à neuf mois après l'obtention du diplôme semble indiquer que les taux d'obtention du diplôme et les taux d'emploi après l'obtention du diplôme sont comparables à ceux des collèges publics, quoique leur rémunération moyenne d'environ 25 000 \$ soit inférieure [R. A. Malatest & Associates Ltd. (2009)] et leurs taux de défaut de remboursement de prêt, supérieurs [Milian et Hicks (2014)]. Les élèves étrangers sont également nombreux à fréquenter les collèges privés d'enseignement professionnel [Li et Jones (2015)].

Les collèges privés d'enseignement professionnel interviennent en grande partie dans la conception de l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire. Le succès qu'ils obtiennent dans l'inscription d'élèves issus de groupes marginalisés va de pair avec les préoccupations selon lesquelles les diplômés de tels programmes risquent de faire face à des possibilités davantage restreintes, une fois leur diplôme obtenu. Il ne semble pas y avoir de recherche traitant de la transition des élèves vers les collèges privés d'enseignement professionnel. Or, faute d'intégrer l'information sur les collèges privés d'enseignement professionnel aux données administratives du MESFP à l'échelle des particuliers, il est difficile de concevoir pleinement le rôle joué par ces établissements d'enseignement au sein de l'« écosystème » des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario.

5.2.5 Accès à la réussite : Le rôle de la persévérance scolaire dans les données sur l'accès équitable

L'idée selon laquelle un programme d'accès nécessite la collecte de données sur la persévérance et les résultats scolaires des élèves dans l'enseignement postsecondaire a presque fait consensus chez les informateurs. Un chercheur a affirmé simplement que la persévérance scolaire est « liée intégralement » à l'accès. À l'exemple de l'accès, la persévérance scolaire dans l'enseignement postsecondaire se rapporte selon toute vraisemblance à ce qui suit : « plus vous êtes préparé, mieux vous êtes apparié au programme qui vous convient [et] plus vous avez le sentiment de savoir où vous diriger ». Comme l'a affirmé un autre informateur :

Si on examine les enjeux de l'accès sans examiner les enjeux des résultats, on se fait avoir : savoir comment être admis sans savoir ce qui se passe une fois admis ne présente aucun intérêt... Faute de données, il se peut que les programmes d'admission des élèves handicapés en Ontario soient un échec, voire que les initiatives d'admission des élèves autochtones ne débouchent pas sur les diplômés voulus. Il s'agit d'un enjeu à l'échelle des ressources et de la qualité du service. Les ressources sont peut-être investies au mauvais endroit. Il peut y avoir d'autres moyens par lesquels soutenir les gens.

Chez plusieurs informateurs provenant du secteur élémentaire et secondaire, le fait de savoir si les élèves sont convenablement préparés non seulement à suivre un enseignement secondaire mais à bien y réussir constitue également une mesure fondamentale de la réussite du système d'enseignement élémentaire et secondaire. « Voilà les données qu'on souhaite avoir dans les écoles secondaires, pour savoir comment les diplômés de l'Ontario s'en tirent après un an ou deux », d'expliquer une chercheuse d'un établissement

d'enseignement. Elle a cependant commenté qu'il était difficile pour les conseils scolaires – sans parler des écoles – d'obtenir l'information auprès des établissements d'enseignement postsecondaire, bien que ces mêmes établissements d'enseignement aient souhaité obtenir une information détaillée provenant des écoles secondaires pour les aider à prendre des décisions.

5.2.6 Études supérieures

Devant la forte croissance du pourcentage d'élèves ayant suivi un enseignement postsecondaire au cours de la dernière décennie, certains commentateurs ont affirmé qu'un tel enseignement devenait pratiquement obligatoire. Deux d'entre eux ont même émis des hypothèses sur l'avantage de rendre l'enseignement postsecondaire obligatoire sous une certaine forme, ce qui réglerait du jour au lendemain la question de l'accès.

Dans un tel contexte, une poignée d'informateurs ont émis l'hypothèse suivante : au fur et à mesure que s'accroît le pourcentage de la population qui suit un enseignement postsecondaire sous une forme ou une autre, certains des avantages économiques, sociaux et de santé autrefois liés à l'enseignement supérieur pourront être réservés à ceux qui s'efforcent d'obtenir des titres d'études supplémentaires, et les études de niveau professionnel ou des cycles supérieurs en viendront peut-être à jouer un « rôle d'intermédiaire » semblable; le pourcentage de la population qui possède plusieurs grades ou titres d'études est certainement en croissance. Il semble que cette tendance laisse entrevoir quelques points fondamentaux quant à la collecte et à la déclaration des données. Le besoin en données démographiques sur les programmes d'études supérieures est tout aussi vital que le besoins en données démographiques sur le premier accès à l'enseignement postsecondaire. De plus, les moyens classiques par lesquels l'éducation est déclarée dans les rapports sur la situation socioéconomique – par exemple, pour faire le suivi de l'inégalité ou de la mobilité sociale – pourront tirer parti d'une ventilation de la catégorie de l'enseignement postsecondaire permettant de distinguer les élèves possédant plusieurs titres d'études.

5.3 Facteurs d'influence sur la prise de décisions

La deuxième perspective par laquelle examiner les travaux de recherche sur l'accès à l'enseignement postsecondaire s'amorce par les facteurs qui peuvent – ou non – influencer sur les voies d'accès à l'enseignement postsecondaire. Voilà un domaine qui se prête à l'élaboration de certaines théories, à l'obtention de certaines données et à un nombre considérable d'hypothèses. Si l'analyse démographique et les établissements d'enseignement à titre de destinations constituent les baromètres centraux de la réussite des politiques au niveau postsecondaire quant à l'aspect équitable, une conception empirique des facteurs fondamentaux d'influence qui donnent forme à ces résultats fournit les ingrédients nécessaires à l'élaboration rigoureuse des politiques et à la conception des interventions. Un grand nombre, sinon la majorité, des personnes interviewées ont parlé de l'importance de concevoir les facteurs d'influence sur les résultats des élèves au fil du temps, au tout début de la vie des enfants et des jeunes et tout au long des divers contextes d'établissement d'enseignement dans lesquels les élèves se trouvent – l'enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire, le processus de demande d'admission au niveau postsecondaire, de

même qu'au sein des collèges et universités – alors que les élèves font tout leur possible pour que leur admission soit synonyme de réussite et de persévérance scolaires au niveau postsecondaire.

Au minimum, cette liste de facteurs d'influence devrait englober une conception améliorée des façons par lesquelles les antécédents familiaux façonnent les attentes des élèves et leur préparation à l'enseignement postsecondaire et, ultérieurement, les retombées des facteurs à l'échelle du quartier. Il faudrait, pour ce faire, une conception raffermie de la façon par laquelle les programmes et pratiques aux niveaux élémentaire et secondaire façonnent l'accès à l'enseignement postsecondaire. Les informateurs ont attiré l'attention sur des questions de culture et de milieu scolaire. Les écoles font-elles la promotion de l'enseignement postsecondaire ou sont-elles neutres à ce chapitre? Les activités de mobilisation des parents permettent-elles à ces derniers de soutenir leurs enfants dans l'atteinte de buts liés à l'enseignement postsecondaire? Des questions ont également porté sur le travail et l'état d'esprit des conseillers en orientation ainsi que le cursus. À l'échelle internationale, on a mené de rigoureux travaux de recherche sur l'accès des élèves au cursus (« répartition »); la recherche évaluative sur les initiatives de réussite des élèves comme les programmes à double reconnaissance de crédit a tendance à ne pas examiner la situation au-delà de l'obtention du diplôme.

Les informateurs ont également souligné plusieurs lacunes dans les données relativement à des aspects fondamentaux du processus de demande d'admission aux collèges, dont l'accessibilité et la performance des soutiens aux élèves qui envisagent de présenter une demande d'admission à l'enseignement postsecondaire, les facteurs qui agissent sur la prise de décision des élèves, et l'existence possible de phénomènes particuliers dans la prise de décision des établissements d'enseignement. La mesure dans laquelle les élèves sont touchés par le coût de l'enseignement postsecondaire, et la mesure dans laquelle les changements apportés aux régimes d'aide financière destinés aux élèves peuvent ou non influencer sur la prise de décision suscitent de grandes préoccupations. Chez les élèves ayant des épreuves particulières à surmonter, la portée et la performance du programme d'accès comptent, pendant que la performance des soutiens scolaires et sociaux que reçoivent les élèves à l'étape de l'inscription sont tout particulièrement importants aux yeux des élèves atypiques. Les données portent à croire que les élèves adultes risquent de faire face à des épreuves et obstacles distincts qui se situent bien au-delà du coût direct de l'enseignement postsecondaire pour recouper les responsabilités familiales.

Il convient qu'un programme complet de recherche sur l'accès équitable porte sur l'étude de la façon par laquelle ces facteurs d'influence recourent les enjeux de l'identité, des avantages et des inconvénients. Un grand nombre d'informateurs ont apporté un éclairage considérable et des indications vers les lacunes actuelles dans les éléments d'information et la recherche nécessaires pour étoffer une telle analyse (voir l'annexe 2).

Concevoir les facteurs qui influent sur l'accès à l'enseignement postsecondaire : le dossier de l'accès à un cursus scolaire rigoureux

Un corpus substantiel de recherche sur la répartition, le suivi ou le programme d'études montre que l'accès des élèves à un cursus scolaire rigoureux compte parmi les paramètres de prévision les plus importants de la réussite scolaire dans l'ensemble ainsi que de l'accès à l'enseignement postsecondaire. La recherche longitudinale a presque permis de révéler un lien de causalité entre le placement des élèves dans des volets théoriques inférieurs et une faible réussite [Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (2012); Hanushek et Wossemann (2005); Oakes (1985); Organisation de coopération et de développement économiques (2016)]. Un informateur a fait remarquer qu'aucune école des Premières Nations dans une réserve offre actuellement un ensemble complet de cours universitaires, ce qui comporte d'importantes retombées sur l'accès de ce groupe particulièrement défavorisé.

D'autres recherches ont permis de discerner une forte corrélation entre certains types de programmes d'enseignement spécialisés et l'amoindrissement des possibilités d'accès à l'enseignement postsecondaire [voir Brown et Parekh (2013); Robson et al. (2016)]. Le fait de concevoir les types de soutiens à l'enseignement spécialisé qui peuvent contribuer à la plus grande fourchette d'options d'enseignement postsecondaire et la mesure dans laquelle les retombées des programmes d'enseignement spécialisé sur les perspectives d'enseignement postsecondaire varient entre groupes démographiques forme une partie importante du programme de recherche. Pour l'instant, il y a un manque flagrant de données comparables sur la nature et la qualité des programmes d'enseignement spécialisé offerts à l'échelle des conseils scolaires de l'Ontario et leurs retombées [Bureau du vérificateur général de l'Ontario (2008)].

Cette recherche sous-entend le besoin en données à l'échelle de l'Ontario à propos : des sous-groupes qui obtiennent l'accès au cursus scolaire; des différences entre les conseils scolaires, voire les écoles, au chapitre des pratiques et des résultats ayant trait à l'enseignement spécialisé et à la répartition; du suivi des retombées des initiatives d'abandon de la répartition sur les taux d'obtention du diplôme et l'accès à l'enseignement postsecondaire; et de la découverte de moyens par lesquels soutenir efficacement les élèves en difficulté qui ne peuvent compter sur le regroupement et un cursus qui risque de ne pas préparer les élèves à une gamme d'options d'enseignement postsecondaire.

5.4 Données pour concevoir le retombées des changements politiques contextuels

Les informateurs interviewés dans le contexte du présent document s'intéressaient beaucoup aux facteurs ayant déjà généré – et qui continueront de générer – des changements dans le secteur de l'enseignement supérieur. Certains de ces secteurs se recoupent. Pour concevoir ces changements, y donner suite et s'y préparer, il faut faire en sorte que les ensembles de données soient propices au suivi des retombées de tels changements sur l'accès équitable. L'analyse complète des enjeux soulevés par les informateurs se situe au-delà de la portée du présent document, mais une liste sommaire des aspects mentionnés par ces

derniers donne un aperçu inspirant des difficultés dans la collecte de données aux fins de l'élaboration de politiques.

5.4.1 Contexte en évolution

Les changements liés aux transitions technologiques et générationnelles sont peut-être les deux manifestations les plus spectaculaires de l'évolution du contexte au sens large de l'enseignement postsecondaire.

En Ontario, les systèmes de données actuels révèlent très peu d'information sur l'utilisation de la technologie dans les cours ou un moyen par lequel mettre en correspondance la répartition des programmes en ligne. Il serait opportun de disposer de données pour faire le suivi de l'inscription des élèves aux programmes en ligne, des expériences que ces derniers y vivent, ainsi que des résultats professionnels et en matière d'apprentissage s'y rapportant. Bien que certains phénomènes, comme les MOOC (cours en ligne ouverts et massifs), semblent surmédiatisés par rapport à leur importance concrète, l'apprentissage en ligne forme un aspect de plus en plus important du secteur postsecondaire au sens large, pendant qu'une gamme d'enjeux comportent des retombées urgentes sur le plan des données. En ce qui touche le caractère équitable, quelles sont les caractéristiques démographiques des élèves qui optent pour les programmes en ligne? Si les programmes en ligne sont démesurément choisis par les élèves défavorisés, quels sont les indices fondamentaux de la qualité et quels sont les résultats connexes?

Plusieurs personnes interviewées en lien avec le présent document ont avancé que la prochaine génération d'élèves pourra rejeter fondamentalement certaines des structures de l'enseignement postsecondaire, lesquelles ont à leur tour débouché sur les difficultés actuelles quant à l'aspect équitable. Qu'il s'agisse d'une nouvelle demande en faveur d'une hyperspécialisation et d'un lien professionnel, d'une nouvelle attention prêtée à l'apprentissage interactif et expérientiel au moyen du système d'enseignement, d'un pourcentage accru d'élèves contraints de demeurer à domicile en raison de leur capacité financière, d'un rejet de l'hypothèse implicite selon laquelle les élèves demeureront dans un seul programme ou établissement d'enseignement, ou d'une attente de soutien sociaux et en santé mentale améliorés dans leur enseignement postsecondaire, les attentes et voies d'accès propres au groupe d'élèves le plus récent suscitent de nombreuses discussions et font l'objet d'une vaste gamme d'analyses. De plus, les collèges et universités sont directement touchés par des enjeux tels que le recul des inscriptions causé par les tendances démographiques.

5.4.2 Politiques en évolution

Plusieurs changements politiques considérables sont conçus pour améliorer l'accès des élèves à l'enseignement postsecondaire. En ce moment, l'engagement de cibler une participation de 70 % de la population ontarienne à l'enseignement postsecondaire et l'annonce en 2017 d'une nouvelle Subvention ontarienne d'études sont deux des changements peut-être parmi les plus importants. Les changements

apportés à l'enseignement secondaire, lesquels favorisent une hausse des taux d'obtention du diplôme, sont également considérables.

Plusieurs informateurs estimaient que le nouveau pourcentage accru d'élèves suivant un enseignement postsecondaire est probablement en soi l'un des moteurs de changement les plus appréciables en ce qui touche la conception de l'accès équitable. Dans le processus d'atteinte de la cible de 70 % fixée par le gouvernement quant aux inscriptions à l'enseignement postsecondaire, de nouveaux groupes d'élèves font leur entrée dans le milieu postsecondaire, y compris les élèves qui n'auraient vraisemblablement pas suivi un enseignement postsecondaire il y a une génération. En un tel contexte, quelle est l'évolution qui s'opère, sur le plan démographique, dans l'effectif des élèves? En quoi consistent les expériences vécues et résultats obtenus par ce nouveau groupe d'élèves, et en quoi est-ce différent par rapport aux élèves typiques d'il y a une génération? À titre d'exemple, un billet paru récemment dans un blogue faisait état d'une hypothèse selon laquelle le repli continu des gains des diplômés pourrait témoigner en partie de l'admission en hausse des élèves au chapitre de l'accès [Higher Education Strategy Associates (2017)].

Au cours de la dernière année, il y a eu également une importante évolution dans les politiques provinciales en lien avec l'aide financière à l'intention des élèves, notamment en ce qui concerne l'élimination des crédits d'impôt provincial pour études ainsi que la création de la Subvention ontarienne d'études destinée aux familles à faible revenu, auxquelles s'ajoutent de nouveaux processus de demandes d'admission et plans pour fournir aux élèves de l'information sur les droits nets de scolarité. Une bourse de scolarité qui s'appuie sur des données justes donne la possibilité cruciale d'évaluer les retombées d'une initiative ciblée en vue de stimuler l'inscription des élèves défavorisés. Bien que le revenu familial puisse ne pas constituer le paramètre de prévision le plus important du risque que l'élève ne suive pas un enseignement postsecondaire, il est en forte corrélation avec d'autres facteurs tels que la scolarisation des parents, la race, l'incapacité et l'appartenance autochtone : selon toute vraisemblance, les groupes touchés pourront en bénéficier. L'évaluation de la mesure dans laquelle cet indicateur relativement peu contestable du caractère défavorisé fonctionne chez tous les groupes constitue une question importante pour ce qui est de l'accès équitable. De même, l'évolution liée aux droits de scolarité permet certaines expériences : par exemple, le travail auprès de groupes jumelés de parents et d'élèves beaucoup plus jeunes afin de renseigner les parents sur l'accessibilité de la subvention, de façon à constater si celle-ci façonne leurs attentes et leur planification, voire leur réussite, au fil du temps.

Comme il a été exposé précédemment, la dernière décennie est caractérisée par des investissements et innovations considérables dans l'enseignement secondaire afin d'accroître la réussite des élèves et, dans certains cas, – comme les programmes à double reconnaissance de crédit – d'augmenter tout particulièrement la connaissance du milieu postsecondaire chez les élèves pour favoriser un accès amélioré. Il est impossible pour l'instant de déterminer si ces programmes ont réussi à stimuler l'accès à l'enseignement postsecondaire chez les groupes défavorisés. Une évolution d'ordre politique s'effectue également à l'échelle des conseils scolaires, comme la modification des structures de financement pour ne pas verser d'autres fonds aux écoles qui procèdent au placement d'élèves handicapés dans des classes séparées ou d'élèves dans des cours appliqués. Outre l'analyse servant à déterminer si cette évolution débouche sur une augmentation des élèves inscrits à des programmes théoriquement rigoureux et la

conception des retombées sur la réussite aux niveaux élémentaire et secondaire, les données couplées permettraient de bien concevoir en quoi une telle évolution agit sur l'accès à l'enseignement postsecondaire, tout particulièrement chez les groupes sous-représentés.

La recension des aspects de cette évolution sur les plans contextuel et politique est loin d'être exhaustive, mais elle révèle la mesure dans laquelle il est nécessaire de revoir et de réévaluer constamment l'infrastructure de données afin de déterminer les retombées de l'évolution.

6. Modèles et critères en vue d'une architecture efficace de données pour concevoir l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire

L'Ontario est loin de posséder la forte infrastructure de données dont elle a besoin pour concevoir pleinement les enjeux de l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire. Il est toutefois encourageant de jeter un coup d'œil au-delà de ce secteur et, dans de nombreux cas, au-delà des frontières de l'Ontario afin de déceler des modèles réalisables qui procurent des possibilités considérablement enrichies ayant trait à la recherche sur l'accès à l'enseignement postsecondaire ainsi qu'à sa conception.

Il existe un grand nombre de modèles et de propositions possibles à prendre en considération. Quatre d'entre eux signalés par les informateurs font l'objet d'un examen dans la section ci-dessous. Chacun contribue différemment à la conception de moyens potentiels et réalisables de raffermir à la fois l'infrastructure de données et la capacité de recherche en lien avec l'enseignement supérieur en Ontario : les recommandations formulées par le groupe américain de sensibilisation Data Quality Campaign, lequel agit en faveur de l'élaboration de systèmes de données à l'échelle des États propices aux fins administratives et de recherche, et donnant un accès direct aux enseignants et à la population; les entrepôts et systèmes de données de la Colombie-Britannique qui favorisent les couplages de données à partir du niveau préscolaire jusqu'à l'enseignement postsecondaire; l'ICES (institut de recherche en services de santé) de l'Ontario, lequel consiste en un dépôt sécurisé d'ensembles étendus de données sur la santé ou s'y rapportant et qui comporte des services intégrés d'analyse de données pour en favoriser l'utilisation chez les intervenants et le milieu élargi de la recherche; de même que le consortium sur la recherche scolaire de l'Université de Chicago, un partenariat local de recherche entre les écoles publiques de Chicago, trois universités et l'organisme National Student Clearinghouse pour favoriser l'accès à l'enseignement postsecondaire. Ce consortium constitue depuis des décennies un partenariat modèle dans la recherche appliquée novatrice dont les retombées sur la pratique sont appréciables.

6.1 Éléments essentiels à un système de données longitudinales

L'organisme américain sans but lucratif Data Quality Campaign plaide en faveur de systèmes de données à l'échelle des États qui peuvent répondre aux besoins des utilisateurs parmi les administrateurs, les chercheurs et la population. Cet organisme compte une gamme de partisans, dont les entreprises

technologiques qui ont vraisemblablement un intérêt financier dans le développement de grands systèmes de données. Cela dit, il a réalisé une gamme de travaux de recherche et de sensibilisation intéressants pour en arriver à une liste des 10 éléments essentiels à des systèmes efficaces de données propices à la réussite des élèves et à l'amélioration des écoles [voir, par exemple, Data Quality Campaign (2013); Data Quality Campaign (2016)]. La liste a d'abord été élaborée en 2005 et l'organisme sonde à intervalles réguliers l'ensemble des États quant à la mesure dans laquelle les éléments sont en place.

Plusieurs de ces éléments reflètent des enjeux politiques propres aux États-Unis (par exemple, le recours aux données à grande échelle pour l'évaluation des professeurs) mais la plupart sont de nature générique. La présence ou l'absence de tels éléments constitue un critère utile d'évaluation de la performance des systèmes de données sur les élèves. En Ontario, la situation s'apparente à celle de 48 États américains : on se sert d'un élément d'identification unique des élèves, lequel est commun entre les bases de données fondamentales et au fil des ans. Dans 49 États – et contrairement à l'Ontario –, l'information couplée sur les inscriptions, les caractéristiques démographiques et la participation au programme à l'échelle des élèves est comprise dans une base de données relativement aux niveaux élémentaire et secondaire. Le système de données a la capacité de jumeler chaque dossier d'évaluation des élèves d'une année à l'autre afin de mesurer les progrès scolaires. Les 50 États américains disposent de l'information à l'échelle des élèves et des écoles (cette dernière est rendue publique) sur les taux de décrochage et d'obtention du diplôme. Dans 28 États, il est possible de jumeler les dossiers des élèves entre les niveaux élémentaire et secondaire et les systèmes postsecondaires, dont les données sur la persévérance scolaire. L'organisme sans but lucratif National Student Clearinghouse, lequel dispose des données à l'échelle des élèves de plus de 3 000 collèges et universités sur les inscriptions et les résultats, permet de garantir cette capacité et de sauvegarder les données grâce au rôle fondamental qu'il joue. Le National Student Clearinghouse exerce ses activités grâce aux revenus tirés des cotisations versées par les établissements d'enseignement en retour de services de tenue de dossiers, ainsi que des cotisations versées par les élèves pour obtenir des copies autorisées de leur dossier¹⁶. Dans 45 États américains, on a mis en place un système d'audit des données de l'État permettant d'évaluer la qualité, la validité et la fiabilité des données. Selon les travaux de l'organisme Data Quality Campaign pour tenter de rehausser l'utilité des données, les rapports fondamentaux englobent l'information par école sur l'inscription des diplômés à l'enseignement postsecondaire de même que leur réussite au cours des cinq années suivant l'obtention de leur diplôme.

6.2 Colombie-Britannique : communication et couplage des données pour concevoir les transitions et les progrès des élèves

En Colombie-Britannique, on a mis en place un système étendu permettant la communication et l'analyse des données sur les phénomènes de l'accès des élèves à l'enseignement postsecondaire, de la mobilité entre programmes et établissements d'enseignement, et de la réussite des élèves au moyen de plusieurs initiatives couplées se rapportant au PEN (numéro d'éducation personnel) attribué en permanence aux

16 Pour en savoir plus, voir le <http://www.studentclearinghouse.org/> (site en anglais seulement)

élèves à partir de l'éducation à la petite enfance jusqu'à l'enseignement postsecondaire, en passant par les niveaux élémentaire et secondaire. La Colombie-Britannique satisfait à la plupart des critères déterminés par l'organisme Data Quality Campaign. La communication étendue des données témoigne en partie de la conception du système d'enseignement postsecondaire depuis les années 1950, à partir du principe selon lequel une voie d'accès fondamentale pour promouvoir l'accès tiendra compte de la réorientation des élèves entre les collèges et les universités.

Le STP (projet sur les transitions des élèves)¹⁷ revêt un intérêt particulier quant à l'étude de l'accès et de la persévérance scolaire. On a décrit le STP comme étant un « environnement de communication de l'information » qui englobe les 25 établissements publics d'enseignement postsecondaire de la province, le gouvernement provincial et le BCCAT (conseil des admissions et des réorientation de la Colombie-Britannique). Le STP est régi par un comité directeur composé de représentants de chaque groupe et doté par un gestionnaire des données.

L'objet du STP consiste à faciliter le couplage des sources de données publiques en vue de l'analyse et de la recherche. Les principaux utilisateurs sont les établissements d'enseignement mêmes, lesquels sont en mesure d'accéder aux données à l'échelle de la province et des particuliers en vue d'une planification et d'une gestion qui aideront les élèves à passer harmonieusement vers l'enseignement postsecondaire et obtenir leur diplôme. Tous les établissements d'enseignement ont accès à un site SharePoint sécurisé par lequel ils peuvent consulter les données des autres établissements d'enseignement sur la transition à partir des niveaux élémentaire et secondaire, la mobilité des élèves et l'obtention du diplôme. Une information anonymisée, couplée et à l'échelle des élèves est également offerte aux chercheurs tiers par un processus de demande, dans lequel ces derniers sont tenus de montrer qu'ils agissent dans l'intérêt public, qu'ils sont conformes aux exigences en matière d'éthique, et qu'ils respectent les dispositions appropriées en matière de stockage et de confidentialité des données¹⁸. Des dispositions sont mises en place pour protéger la vie privée des élèves et faire en sorte que les données couplées ne servent pas à la prise de décisions concernant des élèves en particulier.

Le PCDW (entrepôt central de données de niveau postsecondaire), tenu à jour par le MAE (ministère de la formation avancée), est sous-jacent au STP. Il comporte les données normalisées ayant trait aux caractéristiques démographiques des élèves, aux programmes, aux titres d'études, aux cours, à l'inscription

17 <http://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/postsecondary-education/data-research/student-transitions-project> (site en anglais seulement)

18 Voir la politique d'accès aux données (<http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/postsecondary-education/data-research/dataaccesspolicy.pdf>), l'entente de communication de l'information (http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/postsecondary-education/data-research/stp_isa.pdf) et l'entente de confidentialité (<http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/postsecondary-education/data-research/confidentialityagreement.pdf>) du STP (sites en anglais seulement).

aux séances et aux campus¹⁹. Les données démographiques sont restreintes, mais elles englobent le sexe, l'âge, la langue maternelle et le statut d'Autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit), auxquelles s'ajoutent les variables du revenu familial et de la scolarisation familiale couplées au code postal et qui proviennent du recensement. Le PCDW publie des rapports par établissement d'enseignement au sein des champs de recherche. D'importantes quantités de données du système sont publiées et accessibles au moyen d'un portail de données ouvertes.

Aux niveaux élémentaire et secondaire, le ministère de l'Éducation exerce un contrôle sur les données de l'ensemble des écoles publiques. Il y a environ 15 ans, grâce au financement de la Fondation canadienne pour l'innovation, le gouvernement a collaboré avec des chercheurs de l'UBC à la création d'un service de données publiques appelé Edudata Canada. Celui-ci se veut le pendant « éducation » du CHSPR (centre pour la recherche sur les services et les politiques de santé), lequel a la capacité d'analyser les données sur la santé pour éclairer les politiques en la matière (semblables à l'ICES, voir ci-dessous). Au moyen d'ententes, Edudata permet d'accéder à l'ensemble des microdonnées centralisées qui sont couplées au PEN. Il permet également de gérer les demandes externes d'accès aux données anonymisées (par exemple, en provenance de conseils scolaires ou de chercheurs tiers) et de fournir des services d'analyse pour aider les chercheurs à modeler les questions de recherche de telle sorte qu'elles puissent servir à l'étude des données.

19 Voir les définitions de données ayant trait aux éléments de la base de données : http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/postsecondary-education/data-research/ddef_student_standards.pdf (site en anglais seulement)

Certaines constatations tirées du STP (projet des transitions des élèves)

- En 2017, le STP a publié une étude longitudinale sur dix ans des voies d'accès des élèves d'une cohorte complète d'élèves de 8^e année, comportant une information abondante à propos des élèves diplômés et des autres élèves; cette étude traite de questions comme les résultats de l'enseignement postsecondaire d'après l'inscription à certains types de cours, le nombre d'élèves sans diplôme qui parviennent au bout du compte à suivre un enseignement postsecondaire et les établissements d'enseignement se rapportant à celui-ci [Heslop (2016)].
- Le STP permet de produire un apport annuel sur les voies d'accès des élèves vers les établissements d'enseignement participants et à l'extérieur de ceux-ci, dont l'information sur les nouveaux élèves, les réorientations, et l'obtention du diplôme.
- Une étude de la mobilité des élèves entre établissements d'enseignement a permis de combiner les données administratives du STP à une étude ciblée afin de concevoir les motivations des élèves quant aux passages prévus ou non entre établissements d'enseignement ainsi que les soutiens utiles [Beatty-Guenter (2015)].
- Le gouvernement de la Colombie-Britannique produit un rapport annuel sur l'éducation des Autochtones, lequel englobe des données à propos des transitions des élèves autochtones et allochtones vers l'enseignement postsecondaire, par type d'établissement d'enseignement, et en ce qui touche les élèves avec ou sans diplôme au moyen des données du STP [voir par exemple Ministère de l'Éducation (2016)].
- Le BCCAT se sert des données accessibles au moyen du STP afin de produire des rapports sur, par exemple, les résultats des élèves qui passent du collège à l'université. Cette recherche s'est révélée importante pour montrer une tendance constante de réorientation chez les élèves diplômés des universités avec une MPC qui est au moins équivalente à celle des élèves entrés directement à l'université [Tikina (2015)]. En tant que groupe, les élèves en réorientation sont davantage susceptibles d'être à faible revenu, Autochtones et en milieu rural. Hormis l'importance de cette constatation générale quant à l'efficacité de cette voie d'accès pour le recrutement des collèges et la prise de décisions des élèves, le BCCAT est également en mesure de recourir aux données de SharePoint afin de fournir de l'information au niveau des programmes et des établissements d'enseignement, laquelle contribuera à la prise de décisions en matière d'agrément et qui est préalable aux réorientations réussies. Par exemple, les responsables d'un programme de géographie à l'Université Simon-Fraser peuvent examiner la réussite des élèves provenant de différents programmes d'études collégiales de Vancouver dans leurs cours de première année afin d'évaluer le niveau de préparation des élèves.

6.3 Un modèle ontarien : l'ICES (institut de recherche en services de santé)

L'ICES (institut de recherche en services de santé) de l'Ontario est une entité gouvernementale indépendante et constituée en société qui recueille et tient à jour de grandes quantités de données administratives dans le secteur de la santé. Cet organisme sans but lucratif subventionné par l'État a pour mandat légal de faire de la recherche; il bénéficie du statut d'entité prescrite aux termes des lois sur la santé, ce qui lui permet de recueillir et d'utiliser les données en vue de la recherche secondaire sans devoir obtenir de consentement. On compte plus de 220 scientifiques liés à l'ICES au sein des universités de l'Ontario, un nombre plus de quatre fois supérieur à celui du personnel de la Direction de la gestion de l'information au MESFP. Le dépôt de données de l'ICES est composé de plus de 80 ensembles de données dont l'information sur la santé à l'échelle des dossiers, codés et couplables recoupe l'essentiel des dossiers administratifs de santé des personnes admissibles à la protection-santé en Ontario et des données tirées de l'enquête provinciale sur la santé dans les collectivités²⁰. Les données sont couplées au moyen du numéro d'assurance-santé ou, dans certains cas, du nom et de la date de naissance. On y discerne une philosophie explicite en lien avec « le couplage une fois, puis l'utilisation à de nombreuses reprises », de sorte que si les ensembles de données sont couplées à une fin, ils seront maintenus dans l'ICES sous forme de couplage à des fins ultérieures en partie parce que, selon les perceptions, le risque le plus élevé d'atteinte à la protection des données survient au cours du processus de couplage.

La protection de la vie privée constitue une préoccupation fondamentale à l'ICES, où un poste est pourvu à plein temps tout spécialement pour faire en sorte que les préoccupations relatives à la protection de la vie privée soient traitées d'avance et que les audits de la protection de la vie privée soient menés à bien tous les trois ans. Très peu de particuliers obtiennent l'accès aux données identifiables, même au sein de l'ICES. Il n'y a jamais eu d'atteinte à la protection de la vie privée. Parallèlement, l'ICES est structuré en fonction du principe de promotion d'une large utilisation de ses données afin de soutenir la production de recherches servant à améliorer les services de santé. Hormis la recherche menée à l'interne par les scientifiques d'ICES (laquelle a permis de produire des rapports et articles de recherche par centaines), il existe à l'ICES deux volets d'activité conçus pour promouvoir l'utilisation des données par les intervenants du secteur de la santé et le milieu de la recherche au sens large. Le financement en provenance du ministère de la Santé permet à l'ICES de procéder à l'analyse en réponse aux questions des intervenants, dont ceux des hôpitaux, des organismes de bienfaisance et des réseaux locaux d'intégration des services de santé. En outre, au moyen de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP), une récente initiative financée par les Instituts de recherche en santé du Canada, l'ICES est en mesure de fournir des données et des services d'analyse à des chercheurs sans but lucratif et, depuis 2016, à des fins privées selon le principe du recouvrement des coûts. Sur demande, et sous réserve de l'approbation d'un comité d'éthique de la recherche distinct, les chercheurs peuvent accéder à des ensembles de données prêtes pour la recherche

20 Un sommaire de tous les ensembles de données ainsi qu'un dictionnaire complet de données figurent au <https://datadictionary.ices.on.ca/> (site en anglais seulement).

et couplées, construits pour soutenir la mise à l'essai de certaines hypothèses²¹. Les éléments d'identification sont supprimés ou codés à l'aide d'un algorithme qui permet de protéger la vie privée lorsque l'information à l'échelle des particuliers est fournie à des chercheurs qui doivent étudier certaines questions de recherche. De tels ensembles de données demeurent dans l'environnement protégé de l'ICES et les extraits doivent faire l'objet d'une approbation afin qu'il n'y ait pas atteinte à la protection de la vie privée, mais les chercheurs peuvent travailler à leur propre ordinateur au moyen d'une infrastructure de bureau virtuel dans Internet. Des chercheurs indépendants jouissent de la liberté universitaire en ce qui touche la publication et la communication de leurs résultats.

Les données de l'ICES peuvent bien se révéler directement utiles quant à certaines questions connexes à l'accès ou à la persévérance scolaire (par exemple, les questions de santé mentale), mais elles sont tout particulièrement utiles en tant que modèle ontarien bien développé où il y a équilibre entre protection de la vie privée et promotion du recours aux données administratives pour fins de recherche.

6.4 Consortium UChicago sur la recherche scolaire

Le Consortium UChicago sur la recherche scolaire est un centre de recherche établi à l'Université de Chicago et créé en partenariat avec les écoles publiques de Chicago. Ce consortium dispose d'archives de données exhaustives et ventilées sur le plan démographique qui sont couplées à la National Student Clearinghouse. Il permet de recueillir des données démographiques poussées, y compris sur la race et de l'information à propos de la pauvreté familiale sur les élèves du système scolaire public.

La mission du consortium consiste à élaborer des travaux de recherche de grande qualité technique qui pourront éclairer et évaluer les politiques et pratiques dans les écoles publiques de Chicago. Ces travaux sont axés sur le renforcement de la capacité de réforme scolaire par le dépistage des éléments cruciaux à la réussite et à l'amélioration scolaires des élèves, la création d'indicateurs fondamentaux permettant de mesurer les progrès, et la tenue d'évaluations axées sur la théorie pour établir en quoi les programmes et politiques fonctionnent. Le consortium a élaboré une gamme d'outils bien validés pour examiner des concepts fondamentaux axés sur la théorie – comme la « confiance relationnelle » – dont l'importance est attestée au sein des écoles qui soutiennent concrètement les élèves et l'apprentissage. Son travail est caractérisé par des liens solides avec un groupe diversifié d'intervenants, un grand nombre de méthodes et d'enquêteurs, de même que l'engagement de collaborer avec des groupes d'intervenants et de faire part

21 La vaste gamme de projets entrepris au moyen du programme de question de recherche appliquée sur la santé à l'ICES, au moyen d'ensembles de données couplées, est considérable et de grande portée. Les quelques exemples de projets de recherche ci-dessous permettent d'illustrer la gamme de recherches cliniques, organisationnelles et en santé publique qui sont favorisées par cette initiative axée sur la clientèle : exposition à long terme à la pollution de l'air et au bruit extérieur et intensification des effets sur la santé cardiovasculaire et du diabète; évaluation de chirurgies mini-invasives assistées par la robotique; taux de dépistage du cancer du sein au moyen de mammographies en Ontario; qualité des indicateurs de soins de santé chez les patients ayant une lésion de la moelle épinière; diriger les choses : soutien à l'enregistrement des dons d'organes et de tissus chez les médecins; enfants ayant une déficience intellectuelle en Ontario.

des constatations de recherche. Le consortium consiste en un modèle de partenariat entre les sphères universitaire et politique, en ce sens que les chercheurs sont en mesure de déterminer leurs propres priorités et de déterminer des pistes d'enquête qui pourront déboucher sur des constatations qui risquent d'être pénibles pour le gouvernement; parallèlement, en raison du partenariat, la production de travaux qui éclaireront la pratique dans un système scolaire en situation très difficile fait l'objet d'un engagement commun. Le consortium a conçu un axe de recherche portant particulièrement sur l'accès à la formation collégiale, dans lequel sont soulignées les causes des écarts entre l'aspiration, l'admissibilité et l'inscription, et en quoi ces écarts diffèrent selon la race et le revenu [Nagaoka, Roderick et Coca (2009)].

Aucun de ces modèles ne peut s'appliquer directement au contexte de l'Ontario. Cependant, si ces modèles sont pris en compte de concert, ils révèlent l'existence de modèles courants et opérationnels – au niveau administratif ou local – qui montrent le potentiel d'entrepôts de données où la protection de la vie privée est assurée et qui comportent des ensembles de données couplées pour fournir une base à la recherche, à l'évaluation de même qu'à la formulation de politiques. L'ICES révèle qu'une telle perspective est réalisable en vertu des lois ontariennes actuelles qui régissent la protection de la vie privée, et les trois cas exposés mettent l'accent sur l'élaboration d'outils actifs pour accroître le recours aux données, tout particulièrement les données administratives, recueillies par les établissements d'enseignement et le gouvernement.

7. Conclusions

Au Canada, la situation de l'Ontario est particulière : la province compte deux organismes de recherche axés sur l'éducation (le COQES et l'OQRE) ayant la capacité potentielle et le mandat de recueillir des données et de miser sur celles-ci en vue d'une amélioration continue de son système d'enseignement. Pourtant, le système de l'infrastructure des données permettant de concevoir l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire en Ontario manque actuellement d'éléments cruciaux et se trouve, de fait, à la traîne de plusieurs administrations canadiennes en ce qui touche la capacité du secteur public et de la recherche à jauger les progrès et à évaluer le changement dans le domaine fondamental de l'accès équitable.

Le présent article s'appuie sur 35 entrevues menées auprès d'informateurs fondamentaux du milieu de la recherche, au gouvernement ainsi que dans les organismes indépendants, les collèges, les universités et le secteur de la formation d'apprenti. Il comprend également un vaste examen de la documentation canadienne sur l'accès et la persévérance scolaire au niveau postsecondaire.

Voici les questions fondamentales qui ont encadré la présente recherche :

1. Quelles sont les sources de données fondamentales qui alimentent nos connaissances actuelles sur l'accès à l'enseignement postsecondaire en Ontario?
2. Que devons-nous connaître pour concevoir des politiques et programmes qui, dans les faits, tiennent compte des enjeux relatifs à l'accès?
3. Quels sont les critères pertinents à une infrastructure et à des modèles de données efficaces que l'Ontario peut envisager pour étoffer ses connaissances sur l'accès équitable qui sont pertinentes aux politiques?

Si l'on suit ces pistes d'enquête, il devient manifeste que l'Ontario comporte une ressource vaste, mais essentiellement inexploitée, pour concevoir l'accès équitable, nommément les données administratives.

Que connaissons-nous actuellement?

Nombreux sont les travaux de recherche dans le domaine de l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire qui s'appuient sur des études de Statistique Canada (en particulier l'Enquête auprès des jeunes en transition) et des ensembles de données administratives nationales (le Système d'information sur les étudiants postsecondaires et le Système d'information sur les apprentis inscrits). En Ontario, la conception actuelle de l'accès à l'enseignement postsecondaire résulte essentiellement de telles sources.

D'après la plupart des informateurs, le garant le plus prometteur d'une conception approfondie se trouve dans les données administratives, tout particulièrement les couplages que permet le numéro

d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO). Le NISO est un élément d'identification unique des élèves qui s'étend à certains programmes publics de garde d'enfants jusqu'au système d'enseignement postsecondaire, en passant par les niveaux élémentaire et secondaire. Il permet de procéder à l'analyse longitudinale des expériences vécues et résultats obtenus par plusieurs cohortes d'élèves sans les retards considérables qui seraient occasionnés dans une nouvelle collecte de données. Le NISO est couplé aux évaluations normalisées des élèves aux niveaux élémentaire et secondaire, de même qu'au Service d'admission des collèges de l'Ontario et au Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario, mais pas aux données sur les prêts d'études. Aux niveaux élémentaire et secondaire, où les données importantes à l'échelle des programmes font l'objet d'une collecte centralisée, il est très dommage du point de vue de la recherche que toutes les données des programmes soient activement anonymisées avant leur stockage dans un entrepôt de données, et que les couplages avec les données sur l'enseignement postsecondaire soient très limités. Pour l'instant, le NISO dans le secteur postsecondaire sert essentiellement dans le cadre de questions internes gouvernementales; il n'y a pas de processus systématique permettant aux chercheurs, aux établissements d'enseignement postsecondaire ou aux établissements chargés de conseiller le gouvernement sur les enjeux éducatifs d'accéder aux données du NISO. Les données démographiques liées au NISO sont minimales : la date de naissance, l'âge et, aux niveaux élémentaire et secondaire seulement, l'identification d'Autochtone si les parents y consentent.

Chaque établissement d'enseignement et consortium d'universités et de collèges recueille des données considérables qui sont très pertinentes aux questions de l'accès à l'enseignement postsecondaire. Hélas, ces données sont essentiellement considérées comme étant en propriété exclusive et elles ne sont communiquées ni au gouvernement, ni aux chercheurs externes. Il existe une quantité restreinte – mais très emballante – de recherches expérimentales dans le domaine de l'accès à l'enseignement postsecondaire.

Que devons-nous connaître?

À la suite d'un examen de la documentation et des entrevues menées, il est ressorti un ensemble de questions sur ce qu'il faut connaître en Ontario afin de concevoir l'accès à l'enseignement postsecondaire. Ces questions ont été traitées en fonction du type de données les plus propices à la prestation de l'information. Les questions fondamentales sont les suivantes : Qui va où? Qu'est-ce qui influe sur la prise de décisions quant à l'enseignement postsecondaire? Quelles sont les retombées des changements sur les politiques et le contexte?

Les données les plus cruciales nécessaires à l'étude de l'accès équitable sont les données démographiques détaillées à l'échelle des particuliers. Tant la Commission ontarienne des droits de la personne que la Commission de vérité et réconciliation du Canada ont décelé l'importance des données dans le discernement de l'inégalité systémique et la mise au point d'interventions opportunes pour y remédier. Le manque de données démographiques quant à l'enseignement postsecondaire pose un important problème, mais il n'a jamais constitué jusqu'à maintenant une priorité gouvernementale. Pour le système postsecondaire, il y a un urgent besoin de rattraper les niveaux élémentaire et secondaire et de collaborer

avec les communautés autochtones à la mise au point d'un système approprié à l'utilisation et au contrôle des données d'identification des Autochtones.

Les autres questions fondamentales se rapportent à l'endroit où aboutissent les élèves : Qu'est-ce qui arrive à ceux qui décrochent de l'école avant l'obtention du diplôme d'études secondaires? Quels facteurs influent sur les élèves qui choisissent de ne pas suivre un enseignement postsecondaire? Quels sont les établissements d'enseignement choisis par les gens, quels sont les facteurs sous-jacents à ces choix, et quelles sont les tendances sociales globales entre les types d'établissement d'enseignement? La question sociologique centrale de la stratification éducative – selon le type d'établissement d'enseignement, entre autres formes – recoupe la question de l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire. Pour brosser un tableau exhaustif de l'accès à l'enseignement postsecondaire, deux groupes sont tout particulièrement importants : les apprentis et les élèves inscrits aux collèges privés d'enseignement professionnel. Le NISO n'est pas utilisé pour suivre la trace des voies d'accès à l'éducation de ces élèves, bien que leur nombre soit considérable. Habituellement, dans un cas comme dans l'autre, les élèves ne cheminent pas vers cette formation directement après leurs études secondaires, de sorte qu'il en reste beaucoup à concevoir quant aux voies d'accès que les élèves empruntent pour y parvenir.

Les données sur la persévérance scolaire constituent une autre grande priorité. Elles sont intégralement couplées aux questions d'accès et essentielles afin de concevoir si les élèves, dans les faits, réussissent bien au niveau postsecondaire.

En ce qui touche les facteurs d'influence, il existe une gamme de facteurs sensibles aux politiques qui façonnent les décisions d'accès des élèves, lesquelles comportent des retombées distinctes sur les données, à partir des antécédents de la famille et du quartier. Un fort consensus s'établit quant au fait que la prise de décision des élèves sur l'accès à l'enseignement postsecondaire est précoce et liée en forte partie à la culture qui règne à la maison et dans leur milieu. Les expériences vécues aux niveaux élémentaire et secondaire jouent un rôle fondamental dans la concrétisation de la capacité des élèves à réussir au niveau postsecondaire et leur état d'esprit face à l'enseignement s'y rapportant. La culture scolaire, le cursus et les services professionnels, l'investissement des parents dans les programmes, de même que l'accès à un cursus universitaire sont tous des facteurs qui peuvent donner forme à l'accès. Dans la transition entre les niveaux élémentaire et secondaire et l'enseignement postsecondaire, les obstacles demeurent une grande inconnue. De même, la gamme de programmes d'accès mis en place dans les universités et les collèges, ainsi que les définitions très contextualisées de la réussite s'y rapportant, sont un domaine d'envergure où il y a lieu d'améliorer les données. De plus, les données sont restreintes à propos de ceux qui repoussent l'amorce de leur enseignement postsecondaire. Bien que cet enjeu suscite la controverse, plusieurs personnes ont parlé de l'importance d'une information publique sur les résultats en matière d'emploi et de rémunération à partir de l'enseignement postsecondaire, et ce, d'un point de vue lié au capital humain et à l'équité sociale.

Les changements qui revêtiront une importance toute particulière sont de nature technologique et générationnelle. Les changements politiques aux effets marqués sur l'accès équitable englobent la portée et les retombées des options de formation en ligne, ouvertes et personnalisées, de même que la

« massification » de l'enseignement postsecondaire par l'accroissement considérable du pourcentage des élèves qui s'y inscrivent. Pareille tendance comportera vraisemblablement de vastes effets. En ce qui touche l'analyse de l'accès équitable, les caractéristiques du groupe différentiel prennent une importance particulière; ce groupe englobe les gens qui auraient été nettement moins enclins à suivre un enseignement postsecondaire il y a une génération. Il convient de faire un suivi actif des retombées potentielles des subventions de scolarité et des diverses politiques aux niveaux élémentaire et secondaire ayant pour objet de favoriser la réussite des élèves jusqu'à l'accès à l'enseignement postsecondaire, inclusivement.

Quels critères devraient servir de guides?

Les priorités en vue d'une infrastructure de données améliorées sont claires.

En premier lieu, il faut accroître l'accès à un système de données administratives, lequel englobe les données démographiques détaillées qui sont recueillies de façon comparable (par exemple, au moyen des catégories de recensement). Le gouvernement a l'autorité d'exiger la collecte de ces données et d'en préciser la forme. Étant donné l'importance des couplages et le lien étroit entre les niveaux élémentaire et secondaire et l'enseignement postsecondaire, il y a lieu d'envisager la création d'un entrepôt de données unique pour l'ensemble du système éducatif. Un tel entrepôt de données devrait comporter des dispositions en vue de promouvoir activement l'utilisation des données suivant le modèle de l'ICES, un organisme sans but lucratif indépendant qui se sert de l'information relative à la santé à des fins d'améliorations et d'innovations dans les soins de santé, ou du STP en Colombie-Britannique. Le modèle adopté par l'Université de Chicago se révèle intéressant : on y trouve un consortium qui englobe les conseils scolaires et les universitaires qui gèrent l'entrepôt complet de données, et où un programme très actif de recherche par enquête et observationnelle s'ajoute à l'utilisation des données administratives.

Dans la constitution d'une base de connaissances en lien avec l'accès équitable à l'enseignement postsecondaire, les données administratives, auxquelles est jointe l'information démographique, jouent un rôle fondamental. Ces données devront toutefois être complétées d'une enquête longitudinale, voire d'une recherche ethnographique, pour bien concevoir les groupes qui demeurent à risque élevé ou non dans l'enseignement postsecondaire suivi. Pour concevoir convenablement les questions de l'accès équitable, il est nécessaire de faire le suivi de l'information fondamentale à propos de qui va où, et de concevoir les facteurs qui façonnent les possibilités et décisions des élèves.

8. Recommandations

But :

Accroître l'ouverture et l'accessibilité du système de données, de façon à permettre aux organismes gouvernementaux de remplir leur mandat de recherche et d'évaluation ayant trait à l'éducation, et de

façon à contribuer efficacement à l'élaboration de politiques factuelles ainsi qu'à la réussite et au bien-être des élèves en Ontario.

Recommandations :

Fournir aux organismes gouvernementaux investis de mandats en lien avec l'éducation l'accès complet à une infrastructure de données qui englobe les données administratives (les programmes) et le Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (c'est-à-dire, l'élément d'identification unique de l'élève à l'échelle de la province, lequel met en lien les données de l'élèves entre les bases de données fondamentales au fil du temps). À cette fin, le gouvernement de l'Ontario devrait :

- 1) Voir à la continuité des dossiers des élèves, à partir de la petite enfance jusqu'à l'enseignement postsecondaire, en passant par les niveaux élémentaire et secondaire, y compris la formation d'apprenti et les collèges privés d'enseignement professionnel.
- 2) Coupler les données de chaque élève avec les données administratives sur les programmes (recueillies et stockées au moyen du SISON) et les résultats (c'est-à-dire les taux de diplomation ou de décrochage, l'accès à l'enseignement postsecondaire et la persévérance scolaire).
 - Faire le suivi de l'inscription des élèves et de la participation aux programmes.
 - Il devrait être possible d'examiner les mesures de la réussite des élèves (les résultats des tests à l'échelle de la province, les cours menés à bien, les notes ou les mesures proposées des résultats de l'enseignement postsecondaire) par rapport aux facteurs des programmes (par exemple, l'accès des élèves aux possibilités de formation, le programme d'études et les soutiens).
- 3) Recueillir et intégrer de l'information sur les caractéristiques démographiques des élèves.
 - Cette information sur les caractéristiques démographiques devrait s'appuyer sur des questions types entre établissements d'enseignement et niveaux (élémentaire, secondaire, postsecondaire) de même que permettre l'identification des groupes les plus vulnérables (c'est-à-dire, selon la race, l'identité autochtone, l'incapacité, l'orientation ou l'identité sexuelle, le statut d'immigrant, de minorité visible ou d'élève de première génération).
 - De telles données devraient être recueillies sur la base d'un consentement éclairé et rattachées au NISO.
 - Cette recommandation reflète les conseils prodigués par la Commission ontarienne des droits de la personne et la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Pour obtenir la confiance du public, des audits doivent se dérouler à intervalles réguliers de façon à évaluer la qualité, la validité et la fiabilité des données, pendant que les mécanismes de protection de la vie privée seront vigoureux.

Afin d'optimiser la valeur publique des données, l'infrastructure rehaussée décrite ci-dessus doit intégrer les structures de la gouvernance pour permettre aux intervenants (les établissements d'enseignement, les conseils scolaires, les ministères et partenaires du gouvernement de l'Ontario) et à l'ensemble des milieux de la recherche de se servir des ensembles de données couplées. Il serait préférable que cette structure permette le couplage des données au sein des ministères et entre ceux-ci pour permettre de concevoir les retombées pédagogiques des programmes connexes et d'en faire le suivi (par exemple, les stratégies liées à la réduction de la pauvreté ou à la santé mentale chez les jeunes).

Enfin, il importe de reconnaître que les données administratives, bien qu'elles soient d'une importance cruciale, ne peuvent être les seules données d'envergure qui éclairent les politiques gouvernementales. Il existe un besoin continu en données qualitatives et d'enquête ciblées, particulièrement en vue de concevoir les groupes confrontés à des obstacles complexes d'accès à l'enseignement postsecondaire. De plus, le besoin d'un ensemble élargi de travaux de recherche expérimentale afin de mettre à l'essai et de peaufiner des hypothèses sur des interventions potentiellement significatives se fait sentir.

Bibliographie

- Academica Group (2015), *Summary of University / College Applicant Survey 2015*. Extrait de : http://www.collegesontario.org/research/research_reports/2015_UCAS_Colleges_Ontario_Summary.pdf (document en anglais seulement)
- Anisef, P., Brown, R. et K. L. Robson (2013), *Les cheminements non traditionnels des apprenants adultes de la Toronto District School Board : L'influence des caractéristiques individuelles et de quartier*. Extrait de : www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Non%20traditional%20pathways%20TDSB-french.pdf.
- Bureau du vérificateur général de l'Ontario (2008), *Éducation à l'enfance en difficulté, Section 3.14*. Extrait de : www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr08/314fr08.pdf
- Bureau du vérificateur général de l'Ontario (2012), *Éducation des élèves autochtones*. Extrait de : www.auditor.on.ca/fr/content-fr/annualreports/arreports/fr12/305fr12.pdf
- Avery, C. (2013), *Evaluation of the College Possible Program: Results from a Randomized Controlled Trial*. Extrait de : www.nber.org/papers/w19562 (site en anglais seulement).
- Barr-Telford, L., Cartwright, F., Prasil, S. et K. Shimmons (2003), *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)*. Extrait de : www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2003007-fra.pdf
- Bauman, G., Bustillos, L. T., Bensimon, E., Brown, C. et R. Bartee (2005), *Achieving Equitable Educational Outcomes with All Students: The Institution's Roles and Responsibilities*. Extrait de : www.aacu.org/sites/default/files/files/mei/bauman_et_al.pdf (site en anglais seulement)
- Beatty-Guenter, P. (2015), *Readiness and Reverse: Dimensions of Mobility in B.C. Public Postsecondary Education*. Extrait de : <http://www.bccat.ca/pubs/readandrev2015.pdf> (site en anglais seulement)
- Belley, P., Frenette, M. et L. Lochner (2011), *Postsecondary Attendance by Parental Income in the U.S. and Canada: What Role for Financial Aid Policy?* Extrait de : www.nber.org/papers/w17218 (site en anglais seulement)
- Black, J. (éd.) (2010), *Strategic enrollment intelligence*, London (ONTARIO), Academica Group.
- Board, P. D. S. (2016), *We Rise Together: Action Plan to Support Black Male Students*. Extrait de : <http://www.peelschools.org/media/newsreleases/Pages/Article.aspx?art-id=1620> (site en anglais seulement)

- Brown, R. S. (2010), *The Grade 9 Cohort of Fall 2004*. Extrait de : www.tdsb.on.ca/Portals/research/docs/reports/TheGrade9CohortOfFall2004.pdf (site en anglais seulement)
- Brown, R. S. et G. Parekh (2013), *The intersection of disability, achievement and equity: A system review of special education in the TDSB*.
- Card, D. et A. A. Payne (2015), *Comprendre l'écart entre les sexes dans la participation aux études postsecondaires : L'importance des choix et résultats à l'école secondaire*. Extrait de : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Gender%20Gap%20FR.pdf>
- Administrateur en chef de la santé publique (2008), *Rapport sur l'état de la santé publique au Canada 2008 : S'attaquer aux inégalités en santé*. Extrait de : www.phac-aspc.gc.ca/cphorsphc-respcacsp/2008/fr-rc/pdf/CPHO-Report-f.pdf
- Childs, R. A., Hanson, M. D., Carnegie-Douglas, S. et A. Archbold (2016), « Investigating the effects of access initiatives for underrepresented groups », dans *Perspectives: Policy and practice in higher education*, p. 1-8.
- Childs, S., Finnie, R. et R. E. Mueller (2012), *University attendance and the children of immigrants: Patterns of persistence and the role of background factors*. Extrait de : [http://www.ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/33199/1/EPRI Working Paper 2012-04.pdf](http://www.ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/33199/1/EPRI%20Working%20Paper%202012-04.pdf) (document en anglais seulement)
- Chingos, M. M., McPherson, M. S. et W. G. Bowen (2009), *Crossing the finish line: Completing college and America's public universities*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press.
- Christofides, L. N., Hoy, M. et L. Yang (2009), « The Determinants of University Participation in Canada (1977-2003) », dans *La Revue canadienne d'enseignement supérieur*, vol. 39 n° 2, p. 1 (document en anglais seulement)
- Collèges Ontario (2005), *Multiple pathways to College: A secondary analysis of the 2004 College applicant survey*. Extrait de : http://www.collegesontario.org/research/school-college-transition/CO_MULTIPLE_PATHWAYS_APPLICANT_SURVEY.pdf (document en anglais seulement)
- Collins, P. H. (1998), « Its all in the family: Intersections of gender, race and nation », dans *Hypatia*, vol. 13 n° 3, p. 6-82.
- Conway, C. (2010), *Améliorer la participation étudiante au moyen d'interventions ciblées – Rapport final: Processus, effets et incidence des interventions*. Extrait de : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/NSSE%20FR.pdf>

Corak, M. (2011), *L'âge au moment de l'immigration et les résultats scolaires des enfants*. Extrait de : www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2011336-fra.pdf

Council of Ontario Universities (2013), *Aboriginal Self-Identification Project Final Report*, Toronto, Council of Ontario Universities. Extrait de : <http://cou.on.ca/papers/aboriginal-self-identification-project> (consulté le 21 avril 2017).

Currie, S., Leonard, D., Robson, J. et H. Hunter (2013), *Postsecondary student access and retention strategies: Literature review*. Extrait de : http://www.srdc.org/media/10635/PAR_Literature_review.pdf (document en anglais seulement)

Data Quality Campaign (2013), *The next step: Using longitudinal data systems to improve student success*. Extrait de : http://dataqualitycampaign.org/resource/next-step-using-longitudinal-data-systems-improve-student-success/http://2pido73em67o3eytaq1cp8au.wpengine.netdna-cdn.com/wp-content/uploads/2016/03/384_NextStep.pdf

Data Quality Campaign (2016), *State capacity to link K-12 / Postsecondary data systems and report key indicators*. Extrait de : <http://dataqualitycampaign.org/resource/state-capacity-link-k-12postsecondary-data-systems-report-key-indicators/>

Dooley, M., Payne, A. et L. Robb (2012), « Persistence and academic success in university », dans *Analyse de politiques*, vol. 38 n° 3, p. 315-339 (article en anglais seulement)

Dooley, M. D., Payne, A. A. et A. L. Robb (2013), *Incidence des bourses d'excellence et des bourses d'aide financière sur la persévérance et la réussite scolaire à l'université*. Extrait de : www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/heqco%20Pedal%20Scholarship%20FR.pdf

Doran, J., Ferguson, A. K., Khan, G. A., Ryu, G., Naimool, D., Hanson, M. D. et R. A. Childs (2015), *Que font les universités de l'Ontario pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire des groupes sous-représentés?* Extrait de : www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Access%20for%20URGs%20FR.pdf

Drolet, M. (2005), *Participation aux études postsecondaires au Canada : Le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?* Extrait de : <http://publications.gc.ca/Collection/Statcan/11F0019MIF/11F0019MIF2005243.pdf>

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (2012), *Une analyse du questionnaire et des données contextuelles pour les élèves de 9^e année inscrits aux cours théorique et appliqué de mathématiques*.

Educational Policy Institute (2009), *Utiliser les données au niveau des étudiantes et étudiants pour comprendre le parcours et la mobilité de cette population : Étude du cheminement statistique sur la*

voie de l'apprentissage à vie au Canada (0889871981, 9780889871984). Extrait de : <http://www.cmec.ca/publications/lists/publications/attachments/223/donnees-niveau-etudiantes-etudiants-mobilite.pdf>

Epstein, J. L. (2011), *School, Family and Community Partnerships: Preparing Educations and Improving Schools*, Philadelphie (Pennsylvanie), Westview Press.

Bureau exécutif du président (États-Unis) (2014), *Increasing college opportunity for low-income students: Promising models and a call to action*. Extrait de : https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/docs/increasing_college_opportunity_for_low-income_students_report.pdf (document en anglais seulement)

Finnie, R. (2012), *Access to postsecondary education: The importance of culture*. Extrait de : <http://www.ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/33197/1/EPRI Working Paper 2012-02.pdf> (document en anglais seulement)

Finnie, R., Afshar, K., Bozkurt, E., Miyairi, M. et D. Pavlic (2016), *Barista or better? New Evidence on the Earnings of Postsecondary Education Graduates: A Tax Linkage Approach*. Extrait de : https://static1.squarespace.com/static/5557eaf0e4b0384b6c9b0172/t/57a3595eb8a79b06bc686cbf/1470323048183/EPRI-ESDC+Tax+linkage_Report.pdf

Finnie, R., Childs, S. et F. Martinello (2014), *Postsecondary student persistence and pathways: Evidence from the YITS-A in Canada*. Extrait de : <http://www.ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/31972/4/EPRI Working Paper 2014-01.pdf> (document en anglais seulement)

Finnie, R., Childs, S. et H. Qiu (2012), *Persévérance aux études postsecondaires : Nouvelles données pour l'Ontario*. Extrait de : www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Persistence%20FR.pdf

Finnie, R., Childs, S. et A. Wismer (2011a), *Accès à l'éducation postsecondaire : Comparaison entre l'Ontario et d'autres régions*. Extrait de : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/AccessFR.pdf>.

Finnie, R., Childs, S. et A. Wismer (2011b), *Groupes sous-représentés à des études postsecondaires : Éléments probants extraits de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Extrait de : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/UnderRepdGroupsFR.pdf>

Finnie, R., Frenette, M., Mueller, R. E. et A. Sweetman (2010), *Pursuing Higher Education in Canada: Economic, Social and Policy Dimensions*, Montréal, McGill Queen's University Press.

Finnie, R. et Q. Hanquin (2009), *Transition et progression : persévérance dans les études postsecondaires dans la région de l'Atlantique, données du SIEP*. Extrait de : <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2009072-fra.htm>

- Finnie, R. et C. Laporte (2007), *Lending opportunity: Student loans and access to postsecondary education*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, Document de recherche n° 290 (version française introuvable)
- Finnie, R. et R. E. Mueller (2008), *The effects of family income, parental education and other background factors on access to postsecondary education in Canada*. Extrait de : http://mesa-project.org/files/MESA_Finnie_Mueller.pdf
- Finnie, R., Mueller, R. E. et A. Wismer (2012), *Access and Barriers to Postsecondary Education: Evidence from YITS-A*. Extrait de : <http://www.ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/33196/1/EPRI Working Paper 2012-01.pdf> (document en anglais seulement)
- Finnie, R. et D. Pavlic (2013), *Caractéristiques et tendances en matière d'accès à l'éducation postsecondaire en Ontario : étude basée sur des données fiscales longitudinales*. Extrait de : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Final%20LAD%20FR.pdf>
- Finnie, R., Sweetman, A. et A. Usher (2008a), « Introduction: A framework for thinking about participation in postsecondary education », dans R. Finnie, A. Sweetman et A. Usher (éd.), *Who stays, who goes, what matters: accessing and persisting in postsecondary education in Canada* (p. 4-32), Kingston, School of Policy Studies, Université Queen's, McGill Queen's University Press.
- Finnie, R., Sweetman, A. et A. Usher (2008b), *Who stays, who goes, what matters: accessing and persisting in postsecondary education in Canada*. Montréal, McGill Queens University Press.
- Fisher, D., Rubenson, K., Jones, G. et T. Shanahan (2009), « The political economy of postsecondary education: a comparison of British Columbia, Ontario and Quebec », dans *Higher Education*, vol. 57 n° 5, p. 549.
- Foley, K. (2012), « Can neighbourhoods change the decisions of youth on the margins of university participation? », dans *The Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'économique*, vol. 45 no 1, p. 167-188.
- Ford, R., Frenette, M., Dunn, E., Nicholson, C., Hui, T. S.-W., Kwakye, I. et S. Dobrer (2014), *BC AVID Pilot Postsecondary Impacts Report*. Extrait de : https://www.researchgate.net/publication/278028660_BC_AVID_Pilot_Postsecondary_Impacts_Report
- Ford, R. et I. Kwakye (2016), *Un avenir à découvrir : Rapport des impacts du projet pilote sur les études postsecondaires – sixième année*. Extrait de : <http://www.srdc.org/media/199951/ftd-sixth-year-psi-report-fr.pdf>

Ford, R., Kwakye, I., Hui, T. S.-W. et P. Oreopoulos (2016), *Long-term impacts of supporting all students leaving high school to apply to college or university*. Extrait de : <http://www.srdc.org/media/199955/impacts-of-supporting-students-leaving-high-school.pdf> (document en anglais seulement)

Ford, R. et P. Oreopoulos (2016), *Keeping college options open: A field experiment to help all high school seniors through the college application process*. Extrait de : <http://papers.nber.org/tmp/31566-w22320.pdf>

Frenette, M. (2011), *What Explains the Educational Attainment Gap Between Aboriginal and Non-Aboriginal Youth?* Extrait de : <http://www.clsrn.econ.ubc.ca/workingpapers/CLSRN Working Paper no. 78 - Frenette.pdf>

Gardenshire, A., Cerna, O. et A. M. Ivey (2016), *Boosting College Success Among Men of Colour*. Extrait de : http://www.mdrc.org/sites/default/files/Boosting_College_Success_2016.pdf

Gorard, B. H. et C. Torgerson (2012), « Promoting post-16 participation of ethnic minority students from disadvantaged backgrounds: A systematic review of the most promising interventions », dans *Research in Post-Compulsory Education*, vol. 17 n° 4, p. 409-422.

Gorman, G., Tieu, T.-T. et T. Cook (2013), *Cheminements non traditionnels pour l'accès aux études postsecondaires : une étude qualitative sur l'expérience vécue par les étudiantes et étudiants dans les programmes préparatoires collégiaux*. Extrait de : http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Conestoga_FR.pdf

Gouvernement de l'Ontario (2016), *Des emplois pour aujourd'hui et demain : budget de l'Ontario 2016*, Toronto, gouvernement de l'Ontario. Extrait de : http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2016/papers_all.pdf

Grodsky, E. et E. Jackson (2009), « Social stratification in higher education », dans *Teachers College Record*, vol. 111, n° 10, p. 2347-2384.

Hango, D. (2013), *Les compétences en mathématiques et en sciences à 15 ans et le choix du programme universitaire : différences selon le sexe*. Extrait de : <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2013100-fra.pdf>

Hanushek, E. et L. Wossemann (2005), « Does educational tracking affect performance and inequality? Differences-in-differences evidence across countries », dans *The Economic Journal*, vol. 115 n° 510, p. C63-C76.

- Heslop, J. (2016), *Education pathways of high school graduates and non-graduates: A longitudinal study from the Student Transitions Project*. Extrait de : http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/postsecondary-education/data-research/educ_pathways_of_grads_and_nongrads.pdf
- Hicks, M. et L. Jonker (2016), *Analyse contextuelle des approches relatives aux droits de scolarité nets*. Extrait de : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Analyse-contextuelle-des-approches-relatives-aux-droits-de-scolarité-nets.pdf>
- Higher Education Strategy Associates (2017), *Ever Bleaker Graduate Employment Data?* Extrait de : <http://higheredstrategy.com/ever-bleaker-graduate-employment-data/>
- Hoxby, C. et C. Avery (2013), *The Missing "One-Offs": The Hidden Supply of High-Achieving, Low Income Students*. Extrait de : https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/07/2013a_hoxby.pdf
- James, C. E. et L. Taylor (2008), « "Education will get you to the station": Marginalized students' experiences and perceptions of merit in accessing university », dans *Revue canadienne de l'éducation*, vol. 31 n° 3, p. 567-590 (article en anglais seulement)
- Johnson, D. (2008), *Interprovincial variation in university tuition and the decision to attend university immediately after high school graduation: Evidence from the Youth in Transition Study*. Extrait de : <http://hdl.voced.edu.au/10707/275039>
- King, A. et W. K. Warren (2006), *Transition to College: Perspectives of Secondary School Students*. Extrait de : http://www.collegesontario.org/research/school-college-transition/CO_TRANSITION_COLLEGE_FULL.pdf (document en anglais seulement)
- King, A. J. C., Warren, W. K., King, M. A., Brook, J. E. et P. R. Kocher (2009), *Qui sont les jeunes qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires?* Extrait de : www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Who%20Doesn%27t%20go%20to%20PSE%20esFR.pdf
- Knighton, T. et P. Bussière (2006), *Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans et la capacité en lecture à l'âge de 15 ans*. Extrait de : <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2006043-fra.pdf>
- Knighton, T., Hujaleh, F., Iacampo, J. et G. Werkneh (2009), *L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008*. Extrait de : <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2009079-fra.pdf>
- Lang, D. (2016), *Are we asking the right questions about differentiation in Ontario higher education?* Extrait de : <https://ciheblog.wordpress.com/2016/07/21/are-we-asking-the-right-questions-about-differentiation-in-ontario-higher-education-a-look-at-the-heqco-report-part-1/>

- Lavecchia, A., Oreopoulos, P. et R. S. Brown (2015), *Evaluating Student Performance in Pathways to Education*. Extrait de : <https://www.cdhowe.org/public-policy-research/evaluating-student-performance-pathways-education>
- Li, S. X. et G. A. Jones (2015), « The "Invisible" Sector: Private Higher Education in Canada », dans K. M. Joshi et S. Paivandi (éd.), *Private Higher Education: A Global Perspective* (p. 33), Delhi (Inde), B.R. Publishing.
- Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (2016), « Diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012 : parcours vers l'emploi », dans *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, vol. 13 n° 2, p. 1-6.
- McCall, L. (2005), « The complexity of intersectionality », dans *Signs: Journal of Women, Culture and Society*, vol. 30 n° 3, p. 1171-1201.
- Milian, R. P. et M. Hicks (2014), *Analyse exploratoire des collèges privés d'enseignement professionnel*. Extrait de : <http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/PCC%20FR.pdf>
- Ministère de l'Éducation (2013a), *Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario – Politique et programme de la maternelle à la 12^e année*. Extrait de : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/cps/creatingpathwaysuccessfr.pdf>
- Ministère de l'Éducation (2013b), *De solides bases : Deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits*. Extrait de : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/aboriginal/ASolidFoundationfr.pdf>
- Ministère de l'Éducation (Colombie-Britannique) (2016), *Aboriginal Report 2010/11-2014/15*. Extrait de : <http://www.bced.gov.bc.ca/abed/perf2015.pdf>
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (2015), *Aperçu du modèle actuel de financement des universités : Séance d'information ouverte*. Extrait de : http://www.tcu.gov.on.ca/epcp/audiences/universities/uff/uff_overviewfr.pdf
- Motte, A., Qiu, H., Zhang, Y. et P. Bussière (2008), « The Youth in Transition Survey », dans R. Finnie, R. E. Mueller, A. Sweetman et A. Usher (éd.), *Who goes? Who stays? What matters?* (p. 63-78), Montréal, McGill-Queen's University Press.
- Mueller, R. E. (2008), *Access and persistence of students from low-income backgrounds in Canadian Postsecondary education: A review of the literature*. Extrait de : http://higherstrategy.com/mesa/pdf/MESA_Mueller.pdf

Nagaoka, J., Roderick, M. et V. Coca (2009), *Barriers to college attainment: Lessons from Chicago*. Extrait de : http://www.studentclearinghouse.org/high_schools/files/STHS_ChicagoSchools.pdf

National Research Council Institute of Medicine (2003), *Engaging Schools: Fostering High School Students' Motivation to Learn*. Washington (District of Columbia), National Academies Press.

Norrie, K. et H. Zhao (2011), *L'accessibilité de l'éducation postsecondaire en Ontario : Survol*. Extrait de : www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/At-Issue-8-Accessibility-FR.pdf

Oakes, J. (1985), *Keeping Track: How Schools Structure Inequality*, New Haven (Connecticut), Yale University Press.

Commission ontarienne des droits de la personne (2004), *Directives concernant l'éducation accessible*. Extrait de : http://www.ohrc.on.ca/sites/default/files/attachments/Guidelines_on_accessible_education_fr.pdf

Commission ontarienne des droits de la personne (2005, modif. 2009), *Politique et directives sur le racisme et la discrimination raciale*. Extrait de : http://www.ohrc.on.ca/sites/default/files/attachments/Policy_and_guidelines_on_racism_and_racial_discrimination_fr.pdf

Organisation de coopération et de développement économiques (2016), *Politiques et pratiques pour des établissements performants : Résultats du PISA 2015*. Extrait de : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267558-fr>

Organisation de coopération et de développement économiques et Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (2010), *Les clés de la réussite – impact des connaissances et compétences à l'âge de 15 ans sur le parcours des jeunes canadiens*.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2013), *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Parekh, G. (2013), *Structured pathways: An exploration of Programs of Study, School-wide and In-school Programs, as well as Promotion and Transference across Secondary Schools in the Toronto District School Boards*. Extrait de : <http://www.tdsb.on.ca/Portals/Ward11/docs/StructuredPathways.pdf>

Perna, L. W. et M. A. Titus (2005), « The Relationship between Parental Involvement as Social Capital and College Enrollment: An Examination of Racial/Ethnic Group Differences », dans *Journal of Higher Education*, vol. 76 n° 5, p. 485-518.

Poskitt, L. et M. Wojda (2015), « Human Rights Issues in Postsecondary Education, dans T. Shanahan, M. Nilson et L.-J. Broshko (éd.), *Handbook of Canadian Higher Education Law*, Montréal et Kingston, McGill Queen's University Press.

Prairie Research Associates (2016), *Enquête de 2016 auprès des étudiants de première année – Rapport général*. Extrait de : http://www.cusc-ccreu.ca/publications/CUSC_2016-First-Year-Report-FR.pdf

Quan, D. et R. Anastasakos (2016), *Unlocking Student Potential Through Data: Presentation to Deputy Minister of Education*, document non publié en possession des auteurs, Toronto.

R.A. Malatest & Associates Ltd. (2008), *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens – Phase II : Sondage auprès des étudiants inscrits dans les établissements*. Extrait de : doczz.fr/doc/17536/sondage-aupr%C3%A8s-des-%C3%A9tudiants-des-coll%C3%A8ges-priv%C3%A9s-d

R.A. Malatest & Associates Ltd. (2009), *Sondage auprès des étudiants des collèges privés d'enseignement professionnel canadiens – Phase III : Sondage auprès des diplômés*. Extrait de : qspace.library.queensu.ca/ditstream/handle/1974/5889/090326_cpep3_FR.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Rae, B. (2005), *L'Ontario : Chef de file en éducation*. Extrait de : <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/postsecf.pdf>

Refling, E. et N. Dion (2015), *L'apprentissage en Ontario : Une analyse exploratoire*. Extrait de : http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Apprenticeship_in_Ontario_FR.pdf

Robson, K. L., Anisef, P., Brown, R. et R. George (2016), *Have Postsecondary Access Policies Helped Marginalized Youth?* Article présenté à un atelier du Fonds ontarien de recherche d'innovation en matière de capital humain, Toronto (Ontario).

Robson, K. L., Anisef, P., Newton, L. et S. Teclé (2015), *An analysis of provincial and institutional policy around the inclusion of marginalized students in Ontario Postsecondary Education*. Extrait de : http://gatewaycitiesproject.info.yorku.ca/files/2015/04/Policy_Analysis_RobsonAnisefNewtonTeclé.pdf

Schuller, T., Wadsworth, M., Bynner, J. et H. Goldstein (2012), *The measurement of well-being: the contribution of longitudinal studies*. Extrait de : http://media.wix.com/ugd/df1448_67ccf6e73be04c318f884a19fb329b86.pdf

Social Inclusion Committee, M. C. (2012), *A sense of belonging: Report on social inclusion at Mohawk College*. Extrait de : <http://www.mohawkcollege.ca/sites/default/files/Diversity/sense-of-belonging-report-on-social-inclusion-Mohawk.pdf>

Statistique Canada (2010), *Abandonner l'école et y retourner*. Extrait de :
<http://www.statcan.gc.ca/pub/81-599-x/81-599-x2010005-fra.pdf>

Stonefish, T., Craig, J. et A. O'Neil (2015), *Le recrutement des groupes sous-représentés dans les collèges de l'Ontario : Un survol des pratiques actuelles*. Extrait de :
<http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Recruitment%20of%20URGs%20FR.pdf>

Strange, C. C. et D. H. Cox (éd.) (2016), *Serving diverse students in Canadian Higher Education*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

Tikina, A. (2015), *BC Transfer Students: Profile and Performance Report*. Extrait de :
http://www.bccat.ca/pubs/ProfileReport_May2015.pdf

TDSB (conseil scolaire du district de Toronto) (2012), *TDSB Grade 9 Cohort 2006-2011: Postsecondary Pathways, Fact Sheet No. 3*. Extrait de :
<http://www.tdsb.on.ca/Portals/research/docs/reports/Gr9CohortFactSheet3PostSecondaryPathwaysREV09Oct12.pdf>

Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015), *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*. Extrait de : http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/French_Exec_Summary_web_revised.pdf

Turcotte, M. (2015), *La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes*. Extrait de :
<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.pdf>

Ungerleider, C. (2008), *Évaluation de la Stratégie visant la réussite des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans*. Extrait de :
http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/studentssuccess/CCL_SSE_Report.pdf

Vaillancourt, C., Plante, J., Allen, M., Ceolin, R. et S. Ouellette (2007), *Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique*. Extrait de : <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2007049-fra.pdf>

Williams, D. A., Berger, J. B. et S. A. McClendon (2005), *Towards a Model of Inclusive Excellence and Change in Postsecondary Institutions*. Extrait de :
https://www.aacu.org/sites/default/files/files/mei/williams_et_al.pdf

Yau, M., Rosolen, L. et B. Archer (2015), *Census Portraits: Understanding Our Students' Backgrounds: Black Students Report*. Extrait de :
<http://www.tdsb.on.ca/research/research/parentandstudentcensus/censuspublications.aspx>

Zegarac, G. et R. Franz (2007), *La réforme de l'enseignement au palier secondaire en Ontario et le rôle de la recherche, de l'évaluation et des données des indicateurs*. Article présenté à l'American Educational Research Association, Chicago (Illinois). <http://www.edu.gov.on.ca/fre/research/ssreform.pdf>

